



Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

«Efficacité dans la coordination, la mobilisation, la concertation et la communication »

Rapport synthèse de la 4^{ème} Réunion Plénière du
Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
(PFBC)

PFBC-COMIFAC : Un Partenariat Durable

Canada 

Avec le soutien du Gouvernement du Canada

Remerciements

Tous les remerciements de l'équipe de la Facilitation du PFBC à tous les participants, les présentateurs, les facilitateurs des sessions et rapporteurs des ateliers thématiques de la 4^e Réunion Plénière du PFBC. Grâce à votre appui, votre collaboration, votre disponibilité, votre participation active et proactive, à votre efficacité et à vos contributions appréciées, d'importantes conclusions ont été adoptées pour d'une part coordonner les discussions autour du thème « La gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale : le rural, l'urbain et leur convergence » et d'autre part pour impulser une nouvelle dynamique à la CEFDHAC, la COMIFAC, la Facilitation et au PFBC, et surtout pour encourager la mise en œuvre de la Déclaration d'intention REDD+ dans le Bassin du Congo, l'intensification de la lutte contre braconnage, l'économie verte, le renforcement du cadre institutionnel et financier de la COMIFAC, et adresser les moteurs de la déforestation, le renforcement des capacités et le Genre dans le Bassin du Congo.

C'est donc avec un immense plaisir que nous vous remercions de vous investir comme vous l'avez fait durant ces trois jours de travaux à N'djamena au Tchad.

L'équipe de la Facilitation du PFBC

Table des matières

Remerciements	2
1. Généralités	6
2. Cérémonie d'ouverture.....	8
2.1 Mot du Facilitateur du PFBC	8
2.2 Allocution du Conseiller Régional de l'ACDI.....	8
2.3 Allocution du représentant du Secrétaire Général de la CEEAC.....	9
2.4 Allocution du Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad	9
2.5 Allocution du Chargé d'affaires à l'Ambassade de la RDC au Tchad, représentant du Ministre de la RDC Président en Exercice sortant de la COMIFAC	10
2.6 Discours d'ouverture du Premier Ministre Chef de Gouvernement du Tchad.....	10
3. Session 1.1 : Feuille de route de la Facilitation du PFBC : De Kinshasa à N'Djamena (via Bujumbura et Douala).....	11
3.1 La Facilitation du PFBC à pied d'œuvre : 2010-2012	11
3.2 État de lieux du dialogue COMIFAC - Chine	13
3.3 La recherche scientifique au service du développement durable en Afrique Centrale	14
3.4 Résultats de l'atelier Thématique de l'atelier du PFBC du 19 septembre 2012 : Grandes conclusions et recommandations des sessions désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) et La foresterie urbaine et périurbaine (FUPU)	15
3.4.1 Recommandations de la session sur la lutte contre la désertification des ressources naturelles en Afrique Centrale.....	15
3.4.2 Recommandations de la session sur la foresterie urbaine et périurbaine	15
3.5 Questions/discussions/recommandations de la session 1.1	16
4. Session 1.2 : Nouvelle Vision dans la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC: Contribution des partenaires du PFBC et de la société civile.....	17
4.1 Plan de convergence de la COMIFAC : mise en œuvre et évolution future.....	17
4.2 Prise en compte du genre dans le plan de convergence de la COMIFAC : enjeux et défis.....	18
4.3 Vers une nouvelle dynamique des Réseaux et des fora nationaux de la CEFDHAC	18
4.4 Résumé des discussions/recommandations de la session 1.2.....	19
5. Session 2 : Mise en contexte - Environnement international, régional et sous régional	20
5.1 Accord de Rio+20 et perspectives pour l'Afrique Centrale.....	20
5.2 De la déclaration d'intention de REED+ à la mise en œuvre de la Feuille de Route de N'Djamena.....	21
5.2.1 Déclaration d'intention conjointe sur REDD+ du Bassin du Congo.....	21
5.2.2 La Déclaration conjointe – où en est-on ?	21
5.3 Financement du Plan de Convergence de la COMIFAC : Vers une vision stratégique et opérationnelle du PFBC	22

5.4	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) : Contributions des ressources en eau au développement des écosystèmes forestiers.....	23
5.5	Résumé des discussions/Recommandations –Session 2	24
6.	Session 3 : Marché d’information - Salon du Partenariat	25
6.1	Marché 1 : Formation Forestière et Environnementale dans le Bassin du Congo	25
6.2	Marché 2 : REDD+ atténuation et adaptation	26
6.3	Marché 3 : Lutte contre la pauvreté - Contribution des forêts au développement durable dans le Bassin du Congo	27
6.4	Marché 4 : Paysages - Aires Protégées dans un contexte de paysages nationaux et transfrontaliers : Leçons apprises – Enjeux et défis.....	28
6.5	Marché 5 : Mise en cohérences des initiatives existantes et émergentes en matière d’appui et de gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo	28
6.6	Marché 6 : Foresteries urbaines et périurbaines : Enjeux du Présent et du Futur - Lutte contre la Désertification, dégradation des terres et sécheresse (DDTS)	30
7.	Session 4 : Problématiques émergentes dans le bassin du Congo	32
7.1	Problématique du braconnage en Afrique Centrale : Outils et Initiatives en cours.....	32
7.1.1	Problématique du braconnage en Afrique Centrale : Outils en cours.....	32
7.1.2	Problématique du braconnage en Afrique Centrale : Outils en cours.....	33
7.1.3	Questions/ points de discussions.....	34
7.2	Gouvernance institutionnelle des ressources dans le Bassin du Congo : Enjeux, perspectives et défis .	34
7.3	État des forêts 2012 et Conclusions de l’étude prospective 2040.....	35
7.3.1	État des Forêts 2012 (EDF 2012) - l’Observatoire des Forêts d’Afrique Centrale.....	35
7.3.2	EFBC 2040 - Démarche Prospective sur les Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo.....	35
8.	Session 5 : Sessions thématiques parallèles – l’harmonisation, la coordination et le partenariat dans les grands chantiers régionaux et internationaux.....	36
8.1	Session 5.1 : Suivi de la déclaration conjointe de Durban sur le REDD	36
8.1.1	Cadre général de la négociation climat : des interrogations pour l’Afrique et sur le financement de la phase 3 de REDD+	37
8.1.2	Des outils d’aide à la décision en voie de structuration	37
8.1.3	De nombreuses opérations en cours mais toujours une forte demande de financement dans la sous région	38
8.1.4	La gouvernance, clé de voute de la REDD+.....	40
8.2	Session 5. 2 : RIO + 20 - Transition mondiale vers une économie verte dans le Bassin du Congo	40
8.3	Session 5.3 : Intensification de la lutte contre le braconnage dans le Bassin du Congo	42
8.4	Session 5.4 : Moteurs de la déforestation, les nouvelles pressions et les enjeux de l’aménagement du territoire dans le Bassin du Congo	46
8.5	Session 5.5 : Renforcement du cadre institutionnel et financier pour une gestion durable des écosystèmes forestiers dans le bassin du Congo.....	48

9.	Cérémonie de clôture	51
9.1	Principales conclusions de la plénières.....	51
9.2	Passation du trophée	53
9.3	Allocutions et discours de clôture.....	53
9.3.1	Discours du Ministre des forêts de la RDC, président en exercice de la COMIFAC	53
9.3.2	Allocution de l’Ambassadeur des USA au Tchad.....	53
9.3.3	Allocution de l’Ambassadeur de la France au Tchad	54
9.3.4	Allocution de l’Ambassadeur de la République Fédérale d’Allemagne au Tchad.....	54
9.3.5	Allocution du Conseiller Régional de l’ACDI.....	55
9.4	Discours de clôture du Ministre de l’Environnement, représentant du Premier Ministre.....	55
10.	Des événements parallèles : Réunion riche en SIDE EVENT - Réunions et ateliers en marge de la plénière du PFBC : FAO/FFBC – Journée thématique PFBC sur la DDTS et FUPU - Cocktail dinatoire et soirée culturelle - Visite sur le terrain	56
10.1	Deux Ateliers de la FAO/FFBC – ONUREDD.....	56
10.2	Conférence de presse	57
10.3	Réunion tripartite d’experts entre le Cameroun, la RCA et le Tchad	57
10.4	Atelier Thématique du PFBC	57
10.5	Visite guidée.....	58
10.5.1	N’Djaména, 20 Septembre 2012 réception dinatoire accompagné d’une prestation culturelle	58
10.5.2	Visites terrain - visite dirigée : Des Forêts - Des Hommes – Troisième édition.	58
11.	Annexes.....	59
11.2	Annexe 1 Termes de Référence de la plénière	59
11.2	Annexe 2 - Agenda final 4eme Réunion Plénière du PFBC.....	61

1. Généralités

N'Djamena (Tchad), 20-21 septembre 2012 – Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Emmanuel NADIGAR, Chef de Gouvernement du Tchad, la quatrième Réunion Plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) s'est tenue à l'Hôtel Kempinski de N'Djaména, République du Tchad. Placée sous la conduite de son Excellence Bavon N'SA MPUTU ELIMA, Ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme de la République Démocratique du Congo et Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et de Son Excellence Mahamat Okormi, Ministre de l'Environnement et des Ressources halieutiques du Tchad, la Réunion Plénière a été organisée avec l'appui technique de la COMIFAC et de plusieurs membres du PFBC, avec l'appui technique et financier des Gouvernements du Tchad, du Canada et des autres membres du PFBC.

➤ **Une réunion à forte mobilisation, impliquant toutes les parties prenantes du PFBC**

La 4^{ème} Réunion Plénière a connu la participation d'environ trois cent participants, représentant les partenaires du PFBC et a été rehaussée par la présence effective des ministres de la COMIFAC suivants: S.E. Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux, Forêts, Pêches et Chasses de la RCA ; S. E. Gabriel TCHANGO, Ministre des Eaux et des Forêts du Gabon ; S.E. Henri DJOMBO, Ministre du Développement durable, des Forêts et de l'Environnement de la République du Congo ; S.E. Bavon N'SA MPUTU ELIMA, Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la RDC ; S.E. KOULSOUMI ALHADJI épouse BOUKAR, Secrétaire d'État aux Forêts et à la Faune du Cameroun.

Elle a aussi connue la présence des Ambassadeurs au Tchad des Ex-pays Facilitateurs du PFBC : S.E Mark Boulware, Ambassadeur des États Unis; S.E Michel Reveyrand-de Menthon de France; S.E Kulitz Helmut Rudolf de la République Fédérale de l'Allemagne ; et du Représentant résident de la Banque Africaine de Développement (BAD), actuel Coordonnateur du Comité Multi-Bailleurs du Tchad.

Ont également pris part aux travaux de la 4^e Réunion Plénière les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des coordinations nationales COMIFAC et des points focaux climat COMIFAC. La réunion a aussi rassemblé des représentants des réseaux de la CEFDHAC (REJEFAC, REFADD, REPAR, RIFFEAC, REPALEAC), des Présidents des Foras Nationaux de la CEFDHAC, des Représentants des administrations, des institutions sous régionales et des Représentants des organisations de la société civile. Outre ces Représentants, les personnalités ci-après, sans que cette énumération soit exhaustive y ont pris part au titre des membres fondateurs du PFBC: Monsieur Daniel REIFSNYDER, Délégué du Secrétaire d'État, Département d'État, États-Unis d'Amérique; Monsieur Michel Pré, Conseiller Régional, Représentant la France; Monsieur Hans Schipulle, représentant le Ministère Fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ); Monsieur Guy Mercier, représentant l'agence canadienne de développement international (ACDI) .

Le président de l'Assemblée Nationale du Tchad, le président de la Cours Suprême du Tchad, des parlementaires, des membres du gouvernement du Tchad, de Haut gradés de l'armée Tchadienne, de hauts responsables et cadres de l'administration forestière du Tchad, des représentants des populations autochtones, ainsi que ceux de différents organismes de développement à compétence nationale et des représentants des médias y ont également pris part.

➤ **La Facilitation du PFBC, la COMIFAC et la CEFDHAC dressent leurs bilans**

La réunion plénière du PFBC du 20 et 21 septembre s'est penchée entre autres :

- sur les rapports généraux de la Facilitation du PFBC et sa Feuille de route: De Kinshasa à N'Djamena (via Bujumbura et Douala) - en plénière,
- sur la « nouvelle vision dans la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC: contribution des partenaires du PFBC et de la société civile »,
- sur les contributions novatrices des partenaires à la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC.

Elle a également favorisé une réflexion stratégique sur l'impact du PFBC dans la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC, sur les enjeux et les défis de la prise en compte du genre dans le plan de convergence de la COMIFAC, et sur une nouvelle dynamique des réseaux et des fora nationaux de la CEFDHAC face aux nouveaux défis et opportunités dans un environnement socio-économique en pleine évolution.

➤ **Une réunion favorisant le partage des résultats novateurs des partenaires du PFBC**

Un marché d'information encore appelé salon du Partenariat (troisième édition) a été proposé aux participants. Ce marché a offert un cadre favorisant des échanges interactifs directs et la communication entre partenaires du PFBC sur les initiatives novatrices et émergentes. Ce Salon du Partenariat était alors composé de 6 marchés différentes mais contiguës afin de permettre aux participants de passer d'un marché à un autre : (1) Formation forestière et environnementale dans le Bassin du Congo, (2) REDD+ : atténuation et adaptation, (3) Lutte contre la pauvreté - contribution des forêts au développement durable dans le Bassin du Congo, (4) Paysages - aires protégées dans un contexte de paysages nationaux et transfrontaliers : leçons apprises – enjeux et défis (5) Mise en cohérence des initiatives existantes et émergentes en matière d'appui et de gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, (6) Foresteries urbaines et périurbaines : Enjeux du Présent et du Futur.

➤ **Des Ateliers de haut niveau, présidés par des Ministres de la COMIFAC sur des problématiques clés et émergentes du Bassin du Congo...**

Un moment important de la plénière a sans doute été celui des échanges autour des problématiques clés et émergentes dans le Bassin du Congo. Il a été suivi d'une série de 5 ateliers parallèles de Haut niveau, présidés par les Ministres de la COMIFAC. Ces ateliers ont porté sur : **(1)** le suivi de la déclaration conjointe de Durban sur l'initiative de Réduction des Emissions liées à la Déforestation, à la Dégradation et à la Conservation des forêts (REDD+) dans le Bassin du Congo adoptée à l'occasion de la COP 17 sur le climat **(2)** RIO + 20 - Transition mondiale vers une économie verte dans le Bassin du Congo **(3)** L'intensification de la lutte contre le braconnage dans le Bassin du Congo **(4)** Les moteurs de la déforestation, les nouvelles pressions et les enjeux de l'aménagement du territoire dans le Bassin du Congo **(5)** Le renforcement du cadre institutionnel et financier pour une gestion durable des écosystèmes forestiers dans le bassin du Congo.

De façon globale, la Réunion Plénière a facilité la coordination et l'harmonisation des appuis des membres du PFBC. L'accent a été mis sur un dialogue ouvert qui permet d'approfondir des thématiques pouvant faciliter la mise en œuvre harmonieuse du plan de convergence de la COMIFAC et des conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement. Les conclusions tirées des débats, des échanges et des présentations

viendront soutenir la prochaine Facilitation du PFBC dans son rôle de pilote et d'animateur des activités du partenariat

➤ **Un programme dense et engagé en faveur des écosystèmes du Bassin du Congo**

Pour revenir sur la structure du programme, la 4^e Réunion Plénière du PFBC a été articulée autour de 7 temps forts : (1) Session0 : Allocution d'ouverture de la Réunion des Partenaires du PFBC ; (2) Session1.1 : Feuille de route de la Facilitation du PFBC : De Kinshasa à N'Djamena (via Bujumbura et Douala) ; (3) Session 1.2 : Nouvelle Vision dans la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC: contribution des partenaires du PFBC et de la société civile ; (4) Session 2: Mise en contexte - Environnement international, régional et sous régional; (5) Session 3 Problématiques émergentes dans le Bassin du Congo ; (6) Session 4: Sessions thématiques parallèles - L'harmonisation, la coordination et le partenariat dans les grands chantiers régionaux et internationaux (7) Cérémonie de clôture.

2. Cérémonie d'ouverture

Présidée par Son Excellence Monsieur Emmanuel NADIGAR, Chef de Gouvernement du Tchad, la cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par six interventions : le mot de bienvenue de M. Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC ; l'allocution de M. Guy Mercier, Conseiller Régional de l'ACDI ; l'allocution de M. Remy Mukongo, représentant du Secrétaire Général de la CEEAC ; l'allocution de Son Excellence Monsieur Mahamat Okormi, Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad et l'allocution du Chargé d'affaires de l'Ambassade de la RDC au Tchad, représentant du Ministre de la RDC Président en Exercice sortant de la COMIFAC et enfin le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Emmanuel NADIGAR, Chef de Gouvernement du Tchad.

2.1 Mot du Facilitateur du PFBC

Le facilitateur a saisi l'opportunité offerte par la réunion de N'Djaména pour rendre hommage au Premier Ministre tchadien et à tous les Ministres responsables des forêts de l'Afrique Centrale présents à cette rencontre car, dit-il, leur présence effective témoigne de leur attachement à la question de la préservation des écosystèmes forestiers et permet de donner un cachet particulier à l'assise.

Il a souligné l'importance du Bassin du Congo, 2^{ème} bassin forestier au monde, dans le soutien des fonctions vitales, ainsi que celle des zones périphériques (arides et semi arides) dans la conservation de ce bassin. Pour lui, les problématiques du braconnage, de l'exploitation illégale des forêts, de l'accaparement des terres, de la déforestation et la dégradation des forêts préoccupent au plus haut niveau la COMIFAC et ses partenaires du PFBC et réclament une plus grande attention de tous. Il a achevé ses propos en saluant la participation de la République du Tchad à la Stratégie de la COMIFAC et l'engagement des Chefs d'État de toute la sous région envers son plan de convergence.

2.2 Allocution du Conseiller Régional de l'ACDI

Le Conseiller Régional, en prenant la parole, a salué l'engagement de tous pour le succès de l'événement qui, à son avis, représente une réelle opportunité pour maximiser les synergies et la coordination des actions en faveur des Forêts du Bassin du Congo. Cette réunion, précise t-il, marque une phase de transition de la

facilitation entre deux pays, le Canada et les États-Unis. Il a également fait remarquer que pendant le mandat de facilitation de son pays, le PFBC a acquis une grande popularité, justifiée par l'augmentation du nombre des membres adhérents (plus de 70 pays). Enfin, il a vivement encouragé les partenaires techniques et financiers à accompagner la COMIFAC dans la mise en œuvre de son plan de convergence dont la valeur ajoutée pour les populations vivant dans le bassin n'est plus à démontrer, et a insisté sur les enjeux importants tel le renforcement du partenariat avec les OSC afin de les doter des outils nécessaires à leur participation à la lutte contre les Changements Climatiques et la prise en compte du facteur genre dans le plan de convergence révisé.

2.3 Allocution du représentant du Secrétaire Général de la CEEAC

Le représentant du Secrétaire Général de la CEEAC a adressé ses profonds remerciements aux plus hautes autorités tchadiennes pour l'accueil et la réussite de l'organisation de la réunion. Il a fait le constat selon lequel, après dix (10) ans de facilitation de cette plateforme (PFBC), beaucoup reste à faire en raison des insuffisances constatées plus particulièrement dans l'exploitation illicite des ressources forestières à cause de la faible implication du secteur des impôts dans le processus. Pour le représentant de la CEEAC, son institution fait sienne, les priorités environnementales actuelles de l'Union Africaine que sont : l'installation de la Grande Muraille Verte, la sauvegarde du Lac Tchad et la conservation du Bassin du Congo.

Pour ce qui est des actions urgentes engagées au niveau de la CEEAC, l'on retiendra : le recrutement d'un Consultant avec pour mandat de faire des propositions d'actions concrètes à entreprendre avec les pays riverains en vue de la sauvegarde du lac Tchad, le lancement du processus de développement de l'économie verte dans la sous région et la réflexion sur la mise en place d'un fonds vert en Afrique. En perspectives, il a relevé la nécessité de développer un nouveau partenariat pour relever les défis environnementaux dans un contexte de crise économique qui secoue l'Europe et la définition d'un nouveau dispositif institutionnel pour la sous région.

En terminant ses propos, le représentant a présenté quelques défis majeurs que sont, le manque de connaissance de la ressource, le faible niveau de formation des cadres dans des domaines scientifiques et a remercié l'ensemble des partenaires du PFBC.

2.4 Allocution du Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad

En sa qualité de prochain président en exercice de la COMIFAC, le Ministre de l'Environnement a souhaité la Bienvenue au pays de *Toumai* à tous les invités venus de très loin avant de noter que la tenue de l'événement témoigne de l'effort du Chef de l'État tchadien en faveur de la protection de l'environnement au niveau national et international.

Pour le Ministre, la 4^{ème} Réunion a la particularité d'être organisé 10 ans après le lancement dudit partenariat en 2002 à Johannesbourg, et après la Conférence de Rio+20 de juin 2012 sur le développement durable. Il a invité les participants à s'interroger sur l'impact de cette rencontre au regard des défis auxquels la sous région fait face et a souligné l'apport indéniable des facilitations américaine, française, allemande et canadienne dans différentes réalisations observées dans l'espace COMIFAC. Il a terminé son allocution en lançant un vibrant appel à tous pour une solidarité agissante afin de relever l'ensemble des défis environnementaux de la sous région.

2.5 Allocution du Chargé d'affaires à l'Ambassade de la RDC au Tchad, représentant du Ministre de la RDC Président en Exercice sortant de la COMIFAC

Le représentant du président sortant de la COMIFAC a dans son allocution, précisé que la tenue de la 4^{ème} session à N'djaména, représente en son sens la reconnaissance des efforts que son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO, président de la République, Chef de l'État déploie depuis plusieurs années pour la protection de l'Environnement non seulement au niveau national, mais également au niveau continental en sa qualité de président en exercice de plusieurs organisations régionales. Cette réunion se tient à un moment particulier où toute la zone sahéenne connaît de grandes inondations avec les conséquences connues de tous et cette situation vient rappeler à tous que la maîtrise de l'eau est un pas important non seulement au Sahel mais également dans le Bassin du Congo dans le cadre de la Gestion intégrée des ressources naturelles en vue d'un développement durable pour le bien être des populations.

Il s'est appesanti sur l'objectif global assigné au PFBC qui est celui d'« améliorer l'efficacité des contributions financières et techniques pour la conservation, la gestion durable des écosystèmes forestiers et la réduction de la pauvreté dans les pays de l'Afrique centrale » et de se voir être optimiste quant à l'avenir de la COMIFAC.

2.6 Discours d'ouverture du Premier Ministre Chef de Gouvernement du Tchad

L'ouverture solennelle de la 4^{ème} réunion du PFBC a été prononcée par Son Excellence M. Emmanuel NADINGAR, premier Ministre, Chef du Gouvernement. Au nom de Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY Itno, le Premier Ministre a souhaité une chaleureuse bienvenue et transmis les fraternelles salutations du peuple Tchadien à tous les invités.

Le premier Ministre a centré son intervention essentiellement sur la participation active du Tchad à la vie de la COMIFAC dont il est membre. La position géo climatique du Tchad fait de lui un pays de transition entre le domaine forestier et la zone de savanes sous la menace constante de la désertification. Son Excellence M. Emmanuel NADINGAR a souligné que le Tchad apparait comme un front pionnier de lutte contre la désertification ; c'est pourquoi de nombreuses initiatives sont prises par le gouvernement depuis plus de trois décennies. L'on citera: l'institution et la mise en œuvre de la semaine nationale de l'arbre en 1972, la signature et la ratification des accords multilatéraux sur l'environnement, l'engagement à œuvrer pour une politique de développement durable basé sur la bonne gouvernance, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, l'équité sociale et l'amélioration des productions pour le bien être des populations. Le Premier Ministre a également attiré l'attention des participants sur l'importance de protéger les autres types de formations forestières du bassin du Congo en dehors des zones humides, qui constituent des écosystèmes adjacents en raison de multiples fonctions qu'ils assurent.

En appréciant à juste valeur les progrès réalisés dans le cadre du PFBC, le Premier Ministre a fait le constat selon lequel, en dépit des progrès réalisés, beaucoup reste encore à faire. Il en a donc appelé au sens de l'engagement de tous les États membres de la COMIFAC au vu des nombreux défis qui les attendent. Il a saisi l'occasion pour exhorter l'ensemble des partenaires de la COMIFAC à poursuivre leur appui à l'endroit de cette institution, pour le bien-être des populations et leur exprimer sa gratitude pour les inestimables et multiformes appuis, avant de déclarer ouverte la réunion plénière du PFBC.

« Soyons fiers car le bassin du Congo est le mieux préservé des bassins tropicaux de la planète. Abordons les questions de gestion de façon intégrée, en particulier en faisant la liaison eau-écosystèmes forestiers. Les partenaires du PFBC doivent encore renforcer leur accompagnement – beaucoup à faire encore », Premier Ministre Chef de Gouvernement du Tchad, Son Excellence Monsieur Emmanuel NADINGAR

3. Session 1.1 : Feuille de route de la Facilitation du PFBC : De Kinshasa à N'Djamena (via Bujumbura et Douala)

La réunion Plénière du PFBC en sa session 1.1 a été facilitée par Son Excellence, Monsieur Daniel REIFSNYDER, Département d'État, États-Unis Cette section s'est penchée entre autres :

- sur l'état de mise en œuvre de la Feuille de route 2010-2012 de la Facilitation du PFBC présenté par M. Gaston Grenier,
- sur l'état de lieux du Dialogue COMIFAC-Chine présenté par M. Vincent Kasulu, Directeur du Développement Durable, Représentant son S.E. Bavon N'SA MPUTU ELIMA, Présidente en Exercice de la COMIFAC en collaboration avec M. Hans Schipulle, Chef Délégation – Allemagne et Ex-Facilitateur du PFBC.
- sur la recherche scientifique au service du développement durable en Afrique centrale, présenté par le Dr Aboubakar Njoya, CORAF/WECARD avec les contributions de M. Patrice LEVAANG, IRD/CIFOR et M. Alain Billand, CIRAD.
- sur les Grandes conclusions de la Journée Thématique du PFBC du 19 septembre sur « *La gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale : le rural, l'urbain et leur convergence* ». Les grandes conclusions de la session Foresterie urbaine et périurbaine (FUPU) a été présentée par Mme Gauthier Michelle et DJIMRAMADJI Alrari de la FAO et celles de la session Désertification, la Dégradation des Terres et la Sécheresse (DDTS) par M. Sven Martin Walter du Mécanisme Mondial de la CNLCD.

3.1 La Facilitation du PFBC à pied d'œuvre : 2010-2012

La présentation de Monsieur Grenier, Facilitateur du PFBC était axée sur deux points principaux à savoir : les contributions des partenaires et les réalisations de la facilitation.

➤ La contribution des partenaires

De la même façon que la contribution des pays partenaires a augmenté bien que demeurant insuffisante, les gouvernements des États membres de la COMIFAC, ont continué de démontrer une volonté certaine pour la gestion durable des forêts. Bien que les problèmes liés à la mauvaise gouvernance, au manque de ressources et en particulier les ressources humaines sont réels, cette volonté se démontre par l'augmentation de la superficie des forêts gérées de façon durable. Des initiatives REDD+ sont de plus en plus prises dans plusieurs pays. Il a été démontré que l'apport des partenaires techniques et financiers dans les projets est fonction de la contribution nationale. L'importante place d'intermédiaire ou de gestionnaire des contributions des partenaires qu'a la COMIFAC lui a permis de continuer de fonctionner lorsque certains membres accusent des retards dans leur contribution. Il faut cependant souligner que les efforts de coordination en fonction des principes d'efficacité de gestion de l'aide sont encore faibles au niveau national mais heureusement ils semblent plus forts au niveau régional, ce qui pourrait soutenir l'idée que le PFBC obtient certains résultats en matière d'harmonisation et de coordination.

➤ Les réalisations de la Facilitation

Les réalisations de la Facilitation se résument en trois points:

- Appui aux politiques et à leur harmonisation en Afrique Centrale :
 - Réduction de la pauvreté et croissance économique ;
 - Accords, conventions et enjeux internationaux ;
 - Intégration des axes du plan de convergence dans les Programmes forestiers nationaux (PFN).
- Appui à la COMIFAC et à ses partenaires locaux :
 - Renforcement de la COMIFAC ;
 - Renforcement des coordinations nationales.
- Renforcement de la gouvernance et des acquis du PFBC :
 - Coordination et échanges d'information renforcés
 - Mobilisation des membres
 - Structure opérationnelle renforcée et suivi-évaluation
 - Communication

Finalement, en guise de perspective, le Facilitateur du PFBC, a souligné que:

- One important lesson is that more emphasis needs to be placed by the Facilitation on the economic issues from the point of view of a Minister in charge of Finances and Planning for whom no accounting of the environmental value of the forests exists in the national accounts. This is true not only in Africa but in the entire world. Forest experts keep advocating for the incorporation of the environmental value of the forests and other natural resources in the State account, which is certainly highly desirable.
- With respect to legal and regulatory issues, the Facilitation should encourage more trans-boundary initiatives involving more than one single government because this seems to produce more results and more success.
- One major difficulty with the regulation of the forest sector is with the regulation of the local market for wood products (well documented by CIFOR studies in Central Africa). For the international market, important progress has been made but the rewards for the private industry will need to be sustained if the regulating mechanisms are to be maintained.
- Although the COMIFAC initiative has never been object of deep program and management review, it is our conviction that it is very useful, particularly in a sub-region with a large number of fragile and small States. COMIFAC is often referred as a model for the rest of the world.
- There is a silo effect in the forestry sector which results in isolating the forest issues from other sectors. The Facilitation should promote and lobby for a critical mass of human capacity to confront the complexities of a multisectoral approach.
- Finally, one important question needs to be addressed to the CBFP members by the Facilitation: How to better commit the Head of States to SFM and to sustaining COMIFAC?

Bien vouloir consulter le rapport du Facilitateur sur le lien ci-après :  [Rapport du facilitateur Facilitation du PFBC 2010-2012 \(413.2 kB\)](#)

3.2 État de lieux du dialogue COMIFAC - Chine

Les éléments à retenir de cette présentation, faite par M. Vincent Kasulu avec la Collaboration de M. Hans Schipulle, sur le Dialogue Afrique Centrale (COMIFAC) – Chine (SFA) sur la Gestion Durable des Forêts (GDF) et l'application des lois et la gouvernance forestière en Afrique Centrale sont entre autres :

- Depuis 2007 plusieurs initiatives ont été développées dans le cadre et par les Partenaires du PFBC pour inclure des acteurs chinois (State Forest Administration/SFA; opérateurs privés) dans le dialogue sur des questions pratiques de gestion durable des forêts et de la mise en œuvre du Plan de Convergence, p.ex. l'éco-certification de bois, le processus FLEGT, l'amélioration de la traçabilité des bois et des produits du bois dans les pays membres de la COMIFAC. Appuyés par la facilitation allemande du PFBC, les membres du PFBC ont organisé avec la COMIFAC plusieurs ateliers, entre autres, à Libreville, Douala, Yaoundé, Kinshasa et Brazzaville avec la participation de la partie chinoise. WWF et IUCN ont organisé et financé des visites d'information des cadres chinois en Afrique Centrale ; les représentants de la COMIFAC et du PFBC ont participé aux conférences sur la gestion durable des forêts et le commerce des bois en Chine.
- En juillet 2012 à Pékin, la conférence ministérielle du forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC) a inclus dans son plan d'action 2013-2015 (art 5.6.2) que : « la Chine aidera les pays africains à améliorer la protection et la gestion durable des forêts ». La SFA a indiqué de pouvoir entrer, sur cette base, dans une coopération bien structurée et plus étroite avec la COMIFAC et d'envisager des projets d'appui concrets.
- Comme prochaine étape, la SFA a invité en février 2012 le Président de la COMIFAC accompagné d'une délégation, à effectuer une visite de travail en Chine pour discuter les détails du dialogue envisagé. Pour préparer cette visite, la SFA a proposé un échange préalable sur un draft MoU (Memorandum d'Entente). La version française du projet de MoU préparé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a été envoyée au Président en exercice de la COMIFAC pour être transmise aux autorités chinoises.
- Plusieurs Partenaires du PFBC se sont actuellement engagés dans la poursuite des activités concrètes pour préparer la mise en œuvre de ces démarches. Par exemple, WWF-dans le cadre de son «China for a Global Shift Initiative»-a mis en contact des décideurs et techniciens chinois et gabonais pour opérationnaliser et vulgariser les «Lignes Directrices» de SFA pour une gestion durable des forêts, qui s'adressent aux opérateurs chinois dans les zones forestières ; IUCN a proposé un projet similaire dans d'autres pays de l'Afrique Centrale ; et l'Allemagne vient de débloquer une enveloppe importante pour faciliter le dialogue Chine-Afrique Centrale sur la gestion durable des forêts dans le cadre de la coopération avec la COMIFAC.
- Il est par conséquent demandé aux Partenaires du PFBC qui se sont engagés dans ce domaine de s'aligner sur les objectifs de la COMIFAC et de concevoir leurs projets dans l'esprit de transparence et de coordination pour une meilleure efficacité et pour éviter tout chevauchement.
- Un atelier sur la coopération sud-sud et sur le suivi et l'évaluation des forêts, de la déforestation, et de la dégradation des terres dans le contexte du changement climatique s'est tenu du 03 au 17 août 2012 à Beijing.

L'objectif de cet atelier était d'explorer dans le secteur des forêts, les domaines prioritaires d'interventions du gouvernement chinois dans les pays du Sud. Il s'agissait de déterminer la nature de l'appui que la Chine peut apporter.

Les points importants inscrits à l'ordre du jour de cet atelier étaient:

- la gestion durable des ressources forestières ;
- les politiques et les actions de lutte contre le changement climatique ;
- le suivi et l'évaluation des forêts ;
- la déforestation et les terres dégradées ;
- la réforme de la tenure foncière ;
- les meilleures pratiques de la conservation et de la gestion durable des terres ;
- la lutte contre la désertification et le suivi et l'analyse des bénéfices des ressources en terre et des forêts.

A l'issue de cette réunion, quatre domaines prioritaires ont été retenus pour intervention imminente du gouvernement Chinois en République Démocratique du Congo. Il s'agit de:

- la lutte contre la désertification ;
- l'exploitation forestière et la gestion durable des forêts ;
- la gestion des zones humides ;
- la conservation de la biodiversité.

Le gouvernement chinois a demandé à la RDC de désigner des Points Focaux sur chaque thématique afin de faire le suivi de la présente collaboration en vue de faciliter la mise en œuvre effective des projets concrets dans ces quatre domaines. Dans le cadre du bilatéral RDC-Chine, la signature d'un Protocole d'Accord (MoU) entre le service chinois des forêts, et le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme devra intervenir sous peu.

- Le huitième Forum pour le développement de l'Afrique se tiendra du 23 au 25 octobre 2012 à Addis-Abeba/Ethiopie avec comme thème principal «Gestion et mobilisation des ressources naturelles au service du développement de l'Afrique». L'objectif de ce forum est de présenter les résultats des recherches actuelles et les opinions exprimées sur les grandes questions de développement, en vue de fixer ensemble des objectifs et des priorités, élaborer des programmes et définir un cadre qui permettra aux pays africains de mettre en œuvre leur programme. Ce forum connaîtra la participation des Chef d'État et de gouvernement, les décideurs des États membres, les experts des organismes intergouvernementaux, les guides d'opinion, les représentants des ONG, de la Société civile et du secteur privé.

3.3 La recherche scientifique au service du développement durable en Afrique Centrale

Cette thématique a été présentée par Dr Aboubakar Njoya, CORAF/WECARD avec les contributions de M. Patrice LEVANG, IRD/CIFOR ; et M. Alain Billand, CIRAD.

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD), un des nouveaux partenaires recherche du PFBC, a été délégué par ses pairs, pour parler de la recherche *scientifique en Afrique Centrale*. Les participants apprendront alors que la feuille de route du CORAF/WECARD est axée sur 4 points : (1) Promouvoir la coopération, la concertation et l'échange d'information entre les institutions membres d'une part, et les partenaires d'autre part; (2) Définir les objectifs et les priorités de recherche communs à l'échelle sous-régionale et régionale ; (3) Servir d'instance de consultation pour toute recherche menée par les organisations sous-régionales, régionales ou internationales intervenant dans la sous région ; (4)

Elaborer et assurer la mise en œuvre efficace des programmes de développement de la recherche sous-régionale visant à augmenter de la valeur ajoutée aux programmes nationaux.

Le Dr Njoya a exprimé à la fin de sa présentation le désir de voir : (1) Améliorer la performance des SNRA d'Afrique Centrale ; (2) Accroître la visibilité de la recherche agricole pour le développement en Afrique Centrale ; (3) Renforcer l'adhésion des pays de l'Afrique Centrale au CORAF/WECARD par la cotisation annuelle ; (4) Intensifier leur participation dans les projets compétitifs et commissionnés ; (5) Accélérer le processus du PPAAC /CAAPP ; (6) Organiser les ateliers de sensibilisation sur les principes du FAAP (Cadre pour la productivité agricole en Afrique) ; et (7) Intégrer l'approche IAR4D dans toutes les activités de recherche agricole.

MM. Alain Billand (CIRAD) et Patrice Levang (CIFOR/IRD) se sont attardés sur la nécessité d'un travail de synergie entre les institutions de recherche dans l'optique d'assurer une continuité de l'atelier sur la gouvernance forestière tenu à Douala dont les résultats sont disponibles sous le lien ci-après : [Vers l'opérationnalisation de l'axe stratégique n°8 \(Recherche-Développement\) du Plan de Convergence](#) – cet atelier qui a eu lieu les 27 et 28 février 2012 visait à identifier les grandes orientations de la recherche forestière pour la prochaine décennie, conformément à l'axe 8 du Plan de Convergence de la COMIFAC consacré à la Recherche-Développement - Le Rapport synthétique est disponible en téléchargement -Préface par Raymond Mbitikon, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC [En savoir plus... : http://pfbc-cbfp.org/actualites/items/Axe8-plan-de-convernce-F.html](#)

3.4 Résultats de l'atelier Thématique de l'atelier du PFBC du 19 septembre 2012 : Grandes conclusions et recommandations des sessions désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) et La foresterie urbaine et périurbaine (FUPU)

3.4.1 Recommandations de la session sur la lutte contre la désertification des ressources naturelles en Afrique Centrale

Les recommandations de la session sur la lutte contre la désertification des ressources naturelles en Afrique Centrale telles que présentées par Sven Walter (Mécanisme Mondial de la CNULCD) étaient les suivantes:

- Renforcer le cadre légal et juridique - Contribuer à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté ;
- Promouvoir la gestion intégrée des ressources naturelles - => Sauvegarder l'équilibre socio-économique;
- Tenir compte des effets du changement climatique (CC) - => Adapter les stratégies d'intervention au CC ;
- Lutter contre les effets de la pression démographique- => Interventions multi-sectorielle et multi-acteur ;
- Promouvoir l'intégration systématique (*mainstreaming*) de la gestion durable des ressources naturelles- =>Renforcer la communication ;
- Renforcer l'appropriation des diverses initiatives par les parties prenantes =>Pérenniser l'impact des actions appuyées à court-terme (e.g. à travers les projets).

3.4.2 Recommandations de la session sur la foresterie urbaine et périurbaine

Les recommandations de la session sur la foresterie urbaine et périurbaine présentées par Michelle Gauthier (FAO-Rome) et Djimramadji Alrari (coordonnateur projet FUPU Tchad) ont été formulées comme suit :

- Renforcer la prise en compte de la FUPU dans toutes les politiques de planification urbaine et de gestion du territoire ;

Appuyer les stratégies basées sur une vision et une planification à long terme;

- Capitaliser les expériences et bonnes pratiques ;
- Renforcer le cadre institutionnel et les capacités par la formation;
- Favoriser la recherche-action pour le développement des bonnes pratiques et le suivi de leur application;
- Mettre en place des plateformes régionales et nationales multisectorielles pour le développement de la FUPU ;
- Mettre en exergue la FUPU dans le plan de convergence et l'intégrer dans la feuille de route de la COMIFAC, notamment en créant un axe spécifique pour la FUPU;
- Valider les directives sur la FUPU élaborées par la FAO, les décliner pour la région et promouvoir leur application;
- Élaborer une vision, des stratégies et des plans d'actions pour les villes et les citoyens de l'Afrique centrale et les mettre en œuvre.

Les aspects de convergence

- Migration à cause de la pression démographique => conflits
- Demande accrue de la population urbaine => impact sur les différentes filières (e.g. bois de chauffe, PFNL)
- FUPU => Diminution de la pression sur les ressources rurales => Contribution à la lutte contre la dégradation des terres
- DDTS/FUPU => Approches interdisciplinaires complémentaires.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Les forêts urbaines: Volonté, vision et plan d'action pour les villes, intégration au plan de convergence, recherche-action.• Forêts sèches: Synergie à renforcer entre les niveaux national et régional ; Eau, Terre et Animaux et Faune. |
|---|

3.5 Questions/discussions/recommandations de la session 1.1

De manière globale, les présentations ci-dessus résumées ont fait l'objet de nombreux échanges de la part des participants. Quelques points saillants doivent être relevés ici :

- Certains ont exprimé des inquiétudes concernant les réflexions en cours à la CEEAC pour créer un autre type de partenariat au niveau de la sous-région. La CEEAC souhaite un élargissement du partenariat actuel (PFBC) à d'autres domaines non couverts par le plan de convergence (domaine environnementaux et développement durable d'une manière générale et non seulement forestier).
- D'autres inquiétudes ont surgi quant au dialogue avec la Chine qui est mené de manière isolé par le Gabon et la RDC pour un accord de partenariat pour la gestion durable des forêts. Ce dialogue est facilité par l'UICN et la WWF. Des instructions ont à cet effet été données afin que le SG de la COMIFAC reprennent le dossier pour l'élargir à l'ensemble des pays de la COMIFAC.
- un représentant de la société civile a demandé une présentation des dates clés pour la transition de la facilitation pour plus de transparence et de confiance dans le processus.

- La coordination de l'ensemble des actions pour une meilleure appropriation des résultats des travaux de recherche est jugée nécessaire pour renforcer le partenariat CORAF et PRASAC.
- Le CORAF se préoccupe de la recherche sur les semences forestières adaptées et adaptables aux conditions environnementales actuelles et un projet devrait être lancé les tous prochains mois dans ce sens avec l'appui de l'USAID. S'il y a une avancée notable en Afrique de l'Ouest en matière de recherche, l'engouement reste encore faible en Afrique Centrale.

4. Session 1.2 : Nouvelle Vision dans la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC: Contribution des partenaires du PFBC et de la société civile

La session 1.2, modérée par M. Vincent Kasulu, Point Focal Climat RDC, était composée de quatre présentations qui ont permis aux participants de réfléchir à une « nouvelle vision dans la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC: Contribution des partenaires du PFBC et de la société civile ».

4.1 Plan de convergence de la COMIFAC : mise en œuvre et évolution future

La présentation sur le thème : « Plan de convergence de la COMIFAC : Sa mise en œuvre et son évolution future » a été introduite par S.E. Bavon N'SA MPUTU ELIMA, Président en Exercice de la COMIFAC, qui a présenté le contexte et remercié les autorités de la république du Tchad puis la facilitation du PFBC pour l'organisation des présentes assises. Il a ensuite passé la parole à Martin TADOUM, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, qui a fait une présentation sur le thème « mise en œuvre du plan convergence & perspectives d'évolution ».

Après avoir fait quelques rappels sur le contenu du Plan de Convergence de la COMIFAC et présenté quelques priorités du Plan de Convergence et de son opérationnalisation, M. TADOUM a relevé les progrès faits, ainsi que les faiblesses et les perspectives d'évolution.

Au titre des progrès réalisés, nous pouvons noter :(1) La signature de l'Accord de contrôle forestier, l'adoption des directives sur la gestion durable des PFNL, des directives sur la participation des populations locales et ONG à la gestion forestière, la stratégie sur APA, la stratégie d'atténuation des conflits hommes-éléphants, la mise en œuvre Conventions internationales de Rio, l'étude sur la contribution des redevances forestières annuelles ; (2) La Création de l'observatoire des forêts (OFAC); (3) L'allocation et le classement de 46% de la superficie de forêt dense humide en concessions forestières et aires protégées, la mise sous aménagement de 22% de la superficie des forêts de production du Bassin du Congo (19,9 millions ha de concessions engagées dans l'aménagement), la certification des concessions forestières : Environ 6,3 millions d'hectares de forêts certifiées dont environ 5 millions ha FSC ; (4) La création et la gestion complexes d'aires protégées transfrontalières (TNS, TRIDOM, Lac Télé-Lac Tumba, BSB Yamoussa, etc.) ; la création de nouvelles Aires Protégées au niveau national: environ 51 millions ha d'aires protégées, soit 9,5% de la superficie totale ; (5) Le développement des filières PFNL, le développement de la filière de transformation poussée de bois, la promotion de la gouvernance forestière: observateurs indépendants contrôle forestier, signature des APV ; (6) La rétrocession des RFA aux collectivités locales et communautés, le développement de la foresterie communautaire, la promotion des activités alternatives au braconnage et génératrices de revenus ; (7) La création et l'animation des groupes de travail thématiques ... , l'organisation des ateliers et séminaires divers de renforcement de capacités, la dynamisation de la CEFDHAC et réseaux affiliés ; le renforcement des capacités des institutions de formation ; (8) Le développement de la recherche sur les PFNL, la recherche en cours sur les changements climatiques, l'analyse

prospective évolution EFBC horizon 2040, la recherche dynamique des peuplements forestiers ; (9) La création de la fondation TNS, la mise en place de fonds forestiers et/ou environnementaux nationaux, la mise en place du FFBC ; (10) l'existence du PFBC : Consultation pour un cadre de coopération entre les 3 bassins forestiers tropicaux, l'établissement de cadres de collaboration COMIFAC et plusieurs institutions partenaires.

Plusieurs difficultés/problèmes ont aussi été relevées: (1) la faible appropriation du PC au niveau national ; (2) L'insuffisante prise en compte des spécificités des pays à faible couvert forestier ; (3) l'insuffisance des moyens financiers pour la mise en œuvre du PC ; (4) Le faible alignement des partenaires aux priorités du PC.

M. TADOUM a terminé sa présentation en annonçant en guise de perspectives, (1) le Processus en cours de révision du Plan de convergence pour l'adapter aux enjeux nouveaux et émergents (changements climatiques – REDD, APA, genre, etc.) et (2) la planification suivant le principe de la Gestion axée sur les Résultats.

4.2 Prise en compte du genre dans le plan de convergence de la COMIFAC : enjeux et défis

L'intervenante en la personne de Mme Julienne TSANGEU SEPPOU, membre du Comité ad hoc et Consultante Genre PFBC, COMIFAC a axé son exposé sur six points : le contexte, les constats, les conditions de succès pour l'atteinte des objectifs du Plan de convergence, les enjeux, les défis, et les réalisations.

Le Genre a été présenté comme un concept qui se réfère aux différences et aux relations sociales entre les femmes et les hommes, qui sont inculquées, susceptibles de changer selon la culture, le temps. Le sexe renvoie aux caractéristiques biologiques, il est universel, immuable. Les inégalités existant entre les sexes ont un impact très important sur le plan juridique, politique, social, économique et environnemental : (1) la coexistence de diverses sources de droits relatives à l'accès à la propriété foncière ; (2) déni de la capacité juridique de la femme et (3) Faible autonomisation de la femme.

Bien que les directives du PC de la COMIFAC ne prennent pas en compte les questions de genre, le principal enjeu de cette prise en compte dans le plan de convergence de la COMIFAC est celui de maximiser la participation de la femme sur le plan économique, social politique et environnemental, pour l'instauration d'un développement durable dans l'espace COMIFAC.

Les défis sont de parvenir à une harmonisation des textes juridiques et des politiques genre nationaux avec les engagements pris au niveau international et régional; d'adopter une résolution sur l'égalité entre hommes et femmes par les ministres de la COMIFAC et d'adopter une stratégie genre et un plan d'action indiquant explicitement l'incorporation et l'utilisation d'indicateurs de performance genre sensible, et faire participer au moins un(e) expert(e) dans tout le processus de reformulation et du Plan de Convergence.

Les prochaines étapes visent d'une part le renforcement des capacités techniques internes de la COMIFAC en matière de genre et la ressource genre COMIFAC ; d'autre part, elles visent l'élaboration de la stratégie sous-régionale genre et la production d'un PC genre sensible.

4.3 Vers une nouvelle dynamique des Réseaux et des fora nationaux de la CEFDHAC

En route vers le 7^{ème} Forum sous-régional, le Président du CPR/CEFDHAC l'Honorable Louis Roger ESSOLA ETOA a souligné que la CEFDHAC est un espace de dialogue et de concertation, à travers l'intégration de tous les groupes d'acteurs intervenant dans la sous-région. Elle doit mettre toutes les parties prenantes en synergie - A la fonctionnalité des réseaux, doit suivre celle des Fora nationaux (tel celui de RDC qui après le WWF bénéficie de l'accompagnement réel de l'UICN), et la tenue effective de la 7^{ème} session de la CEFDHAC.

Quant aux défis à relever, il a été noté (1) Les questionnements de certains membres ayant participé au lancement de l'initiative sur la réforme de la CEFDHAC, et le recrutement de l'Agence de Facilitation/ mise en place d'un secrétariat technique pour assister le bureau du CPR/CEFDHAC, l'honorable Essola a souligné ; (2) la nécessité de faire participer toutes les Parties Prenantes aux débats, et à faire revenir les bailleurs ;(3) Les débats parallèles hors CEFDHAC, visant soit à nourrir la dynamique soit à la fragiliser ; (4) Le Vide causé par le lendemain de réforme récupéré par d'autres parties prenantes pour organiser les débats ; (5) L'Absence de ressources/Muselage ; (6) La Diabolisation ; (7) La finalisation de la signature de la Convention CEEAC/CEFDHAC ; (8) Le recrutement et le fonctionnement effectif de l'Agence de Facilitation et/ou Mise en place d'un secrétariat du CPR fonctionnel ; (9) La mobilisation et une diversification des sources de financement, retour des bailleurs ayant soutenu le processus depuis son lancement et particulièrement depuis la réforme ; (10) La connexion entre les réseaux, puis entre ces réseaux et les fora nationaux, puis entre ces fora et les communautés locales et autochtones dans les villages, et. en liaison avec les partenaires et les administrations, bref la mise en place des mini-CEFDHAC rurale.

Les perspectives annoncées par le Président du CPR/CEFDHAC concernaient : (1) Le 7^{ème} Forum sous-Régional prévu du 13 au 16 Novembre 2012 à Kigali sous le Thème: « Participation multi-acteurs à la gestion intégrée des ressources naturelles » dont l'appel à contributions a été lancé depuis une semaine et dont la dernière réunion préparatoire a eu lieu les 1^{er} et 2 Octobre 2012. Il a rappelé la recherche de soutiens techniques et financiers pour se joindre à la GIZ et au PACEBCo pour la tenue de ce Forum ; (2) Le besoin d'élaborer entre autres, lors des dites assises, un plan d'affaires de la CEFDHAC, avec des réseaux et des fora en marche pour une CEFDHAC des propositions /positions à porter devant le conseil des ministres de la COMIFAC, en vue de contribuer à la prise des décisions.

4.4 Résumé des discussions/recommandations de la session 1.2

Les discussions et recommandations importantes de cette session se résument en ces points :

- Des inquiétudes subsistent quant à l'avenir du Plan de Convergence, mis en œuvre depuis plus de sept (ans) car son bilan reste mitigé;
- Il a été noté qu'aucun bilan financier de la mise en œuvre du plan de convergence pouvant permettre d'évaluer le niveau d'engagement des partenaires financiers depuis Johannesburg n'a encore été présenté;
- La nécessité de présenter un bilan exhaustif du PFBC après dix (10) années d'existence a été relevée, ceci afin d'en dégager les forces, faiblesses et des perspectives;
- Les problèmes financiers que rencontre la COMIFAC ne sont pas toujours communiqués aux États et aux partenaires,
- Il n'y a plus de potentiels forestiers car toutes les forêts sont concédées (exceptée une partie en RDC qui est inaccessible), alors que la politique de reboisement a échoué dans la plupart des États face à la surexploitation des forêts;
- Il existe un risque d'orientation des opérateurs économiques vers le reboisement à défaut de forêt primaire, d'où la nécessité d'implémenter l'initiative REDD+ dans tous les pays du bassin du Congo;
- Il est nécessaire de mettre en place un nouveau partenariat qui permette de mobiliser les financements innovants (financement REDD+ très faible dans le Bassin du Congo comparativement aux autres bassins forestiers);
- Il est nécessaire d'insuffler une nouvelle dynamique pour faire profiter les populations locales des financements REDD en mettant un accent sur la recherche agronomique pour contribuer au développement durable de l'Afrique centrale;

- La CEFDHAC n'a pas évolué depuis dix ans. Il est suggéré de dissocier le réseau CEFDHAC des fora et de revoir la stratégie d'action de la CEFDHAC dans sa globalité.

- **La dynamique sous-régionale, instrument de développement des États ;**
- **Besoin d'appui des partenaires ;**
- **Caractère stratégique du Plan de Convergence ;**
- **Faiblesse: appropriation, pays à faible couvert forestier ;**
- **Prise en compte du genre: Jusqu'à une résolution du Conseil des Ministres à porter aux Chefs d'État ;**
- **le 7ème Forum sous-Régional prévu du 13 au 16 novembre 2012 à Kigali, Thème: « Participation multi-acteurs à la gestion intégrée des ressources naturelles » ;**

5. Session 2 : Mise en contexte - Environnement international, régional et sous régional

Michel PRE (France) a été le facilitateur de la session 2, constituée de quatre présentations : (1) Accords de Rio+20 et perspectives pour l'Afrique Centrale;(2) Suivi de la déclaration de Durban sur REDD+ ; (3) Financement du Plan de convergence de la COMIFAC et vision stratégique et opérationnelle du FFBC; (4) CICOS : contribution des ressources en eaux au développement des écosystèmes forestiers.

5.1 Accord de Rio+20 et perspectives pour l'Afrique Centrale

L'exposé a été fait par Remy MUKONGO SHABANTU, Expert Économie Forestière et Gestion Durable des Forêts, Secrétariat Général de la CEEAC.

Il a rappelé les résultats de Rio+20 en insistant sur la « Déclaration de Rio+20 sur l'environnement et le développement durable » faisant office de l'Accord provisoire de Rio+20. L'accord sur les fondements essentiels du développement durable a aussi été évoqué, entre autres: la bonne gouvernance, les institutions fortes et dynamiques, la création des richesses, l'élimination de la pauvreté, l'équité et l'égalité sociale, la préservation de l'environnement, des progrès constants vers la réalisation des engagements convenus au plan international, notamment les OMD.

Les perspectives de mise en œuvre de l'Accord de Rio+20 en Afrique Centrale ont été présentées sur deux plans. Au plan opérationnel, la mise en œuvre intégrale de la politique générale en matière d'environnement et de gestion durable des ressources naturelles régionales à travers les programmes sous - régionaux adaptés aux attentes des États, des entreprises et des populations. Quant au second plan, il est financier, le soutien de la mise en œuvre du fonds de l'économie verte en Afrique Centrale et le Lobbying pour la mobilisation des financements internationaux énoncés dans le cadre du développement durable.

Pour conclure, M. MUKONGO SHABANTU a souligné quelques progrès déjà réalisés en Afrique Centrale en faveur du développement durable: engagement politique, cadre institutionnel, outils de référence pour la mise en œuvre du processus. Selon lui, il faudrait pour consolider ces progrès renforcer les engagements dans l'optique de mener des actions dans tous les domaines cruciaux pour le développement durable dans la sous-région.

5.2 De la déclaration d'intention de REED+ à la mise en œuvre de la Feuille de Route de N'Djamena

5.2.1 Déclaration d'intention conjointe sur REDD+ du Bassin du Congo

M. Lindland Jostein, Conseiller Régional en Norvège, a utilisé deux arguments pour justifier la déclaration d'intention de REDD+ : (1) malgré le fait que les forêts d'Afrique Centrale soit 2^{ème} au rang mondial, un certain retard sur le REDD+ est constaté dans la région par rapport aux autres bassins forestiers. De plus, Il semblerait avoir une certaine réticence des investisseurs publics et privés à investir dans le Bassin du Congo ; (2) elle permet de voir comment augmenter la visibilité de la forêt du BC au niveau international, et rendre la région plus attractive pour les investisseurs. L'objectif global de la Déclaration est d'accélérer et renforcer la mise en œuvre de REDD+ dans la région. Le gouvernement norvégien a décidé pour les pays partenaires de renforcer l'aide financière et technique et apporter un soutien plus transparent et mieux coordonné et pour Les pays d'Afrique Centrale, de développer des stratégies de développement durable, de REDD+, de Gouvernance, de Participation et renforcement des capacités, d'MNV, aménagement du territoire et zonage. Le PFBC pourrait alors être un lieu de rencontre, de dialogue, de réflexion sur les éléments du suivi de la Déclaration ; et permettre de trouver des réponses à certaines questions : Comment rendre l'appui existant plus efficace et mieux coordonné? Quels sont les blocages actuels qui empêchent les investissements dans la REDD+ dans la région?

5.2.2 La Déclaration conjointe – où en est-on ?

Maria Sanz-Sanchez, Chargée de Programme de l'UNREDD a axé ses propos autour de cinq constats notables neuf (9) mois après la Déclaration Conjointe. Ces constats sont : (1) L'intérêt porté à la REDD+ reste vivant dans la sous-région et les chantiers REDD+ entamés continuent ; (2) le besoin d'engagements financiers REDD+ est croissant de même que la nécessité de conserver un 'momentum' dans la sous-région ; (3) Les progrès dans des réformes pertinentes liées à la REDD+ (ex. arrangements institutionnelles) dans la sous-région pourraient faciliter des nouveaux financements ; (4) Les ministres de la COMIFAC en réunion extraordinaire en Juin 2012, ont réitéré l'importance de la Déclaration conjointe et adoptés une « feuille de route » pour avancer dans sa mise en œuvre ; (5) Une meilleure convergence entre les pays de la sous-région et les pays partenaires de la région pourrait créer un environnement positif et faciliter des nouveaux investissements REDD+.

Les considérations et les leçons apprises sont résumés en 3 points : (1) les processus REDD+ demandent un travail intense de formation, dialogue, renforcement des capacités et études ; (2) Il ya un besoin de financements destinés à des projets sur le terrain qui peuvent servir pour expérimenter la REDD+ et engager la base dans la démarche REDD+; (3) Il ya un besoin d'instruments financiers qui non seulement doivent être bien gouvernés mais aussi faciles dans leur mise en œuvre, et qui viendront renforcer (pas substituer) les capacités nationales d'exécution.

Comme prochaines étapes, Mme Maria Sanz-Sanchez a proposé: (1) une session parallèle lors de la 4ème Réunion Plénière du PFBC (N'Djamena, 21/9/2012) (Que-ce passe-t-il actuellement dans la sous-région concernant la mise en œuvre des intentions de la Déclaration?); (2) la conduite d'une analyse sur les divergences et les obstacles qui freinent le financement autour de la REDD+ dans la sous-région.

5.3 Financement du Plan de Convergence de la COMIFAC : Vers une vision stratégique et opérationnelle du FFBC

L'oratrice, Mme Clotilde NGOMBA, Coordonnatrice du FFBC/BAD a souligné que le FFBC a été lancé en juin 2008 avec 100 millions GBP (environ 120 millions d'euros) de la part du Royaume-Uni et de la Norvège pour financer des initiatives transformatrices, innovantes entreprises par les gouvernements, la société civile et le secteur privé.

En ce qui concerne les Promesses et fonds reçus en euros, nous avons:

PROMESSES	FONDS REÇUS	SOLDE
<u>118,4 millions</u>	<u>98 931 467</u>	<u>19 468 533</u>
-Royaume-Uni (58,6 millions)	2009 : 16 802 080 <u>2011 : 20 877 432</u> 37 679 512	20 920 488
-Norvège (59,8 millions)	2008 : 8 449 514 2009 : 11 891 179 2010 : 20 317 461 <u>2012 : 20 593 801</u> 61 251 955	0

Les dépenses quant à elles ont été effectuées comme suit :

	Premier appel à propositions	Deuxième appel à propositions
notes conceptuelles reçues	188	422 { - 382 d'ONG - 40 des gouvernements
projets sélectionnés	15	26 { - 13 projets gouvernementaux - 1 projet MRV régional - 12 projets d'ONG
Cout en €	15 750 512	69 000 000
État des décaissements en septembre 2012	6 321 470	6 611 770
Taux de décaissement pour les opérations en cours	49%	19%
Total des décaissements en septembre 2012 :		€ 12 933 240
Taux de décaissement global pour les opérations effectives		27,06 %

➤ **Analyse de l'efficacité opérationnelle**

- Effectuée en juin 2012 par des consultants indépendants et approuvée par le Conseil d'administration le 27 juin 2012
- Le plan d'action pour la mise en œuvre des Recommandations est en cours d'exécution par la Banque Africaine de développement (BAD) et le Secrétariat du FFBC

- L'analyse de l'efficacité opérationnelle (OER) met l'accent sur la nécessité d'améliorer un certain nombre d'aspects clés du fonctionnement du FFBC
- **Les questions opérationnelles identifiées par l'OER comprennent:**
 - La nécessité de reconstruire la confiance parmi les parties prenantes (bénéficiaires, bailleurs, etc.)
 - La nécessité de clarifier les rôles des différentes parties impliquées dans les opérations du FFBC (GC, BAD, FMA, Secrétariat)
 - La nécessité continue d'améliorer et de simplifier les procédures (y compris les décaissements et l'approvisionnement)
- **Le FFBC a besoin d'un plan stratégique**
 - L'OER a invité le FFBC à mettre davantage à contribution son Groupe de Référence, le PFBC.
 - Le PFBC peut assister le FFBC en fournissant l'expertise, parmi ses partenaires, afin de contribuer à la planification stratégique devant permettre de clarifier le rôle le plus pertinent que le FFBC est susceptible de jouer dans l'avenir.

Le calendrier et les procédures de ces dispositions seront débattus lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration, avec la contribution du Facilitateur du PFBC.

5.4 Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) : Contributions des ressources en eau au développement des écosystèmes forestiers

M. Simon SAKIBEDE, Secrétaire Général de la CICOS a précisé durant sa présentation que la CICOS a été créée en 1999 par la République Démocratique du Congo, la République du Congo, le Cameroun et la République Centrafricaine ; le Gabon y a adhéré en 2010 et l'Angola en est un membre observateur. Elle a pour but de promouvoir la navigation dans le bassin du Congo. Les États ont élargi le mandat initial de la CICOS à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) en 2007. Concernant son mode de fonctionnement, le budget de fonctionnement de la CICOS (Secrétariat Général, Directions, experts régionaux, logistique) est assuré par les États selon deux modes de contribution (États membres CEMAC et non membre CEMAC). La Conduite de projets après avis du Comité des Ministres et du Comité de Direction par l'intermédiaire de grands bailleurs que la CICOS a su fidéliser à travers sa dimension internationale et son sérieux à la fois : Union Européenne (UE), Banque Africaine de Développement (BAD), Coopération allemande (GIZ), Agence Française pour le Développement (AFD), Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), Food and Agriculture Organisation (FAO), Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), Banque Mondiale (BM), et bien d'autres dans l'implication des partenaires internationaux, régionaux et nationaux au sein des projets. La CICOS a établi son Plan d'Action Stratégique de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAS-GIRE) en 2010 - Le PAS-GIRE intègre les aspects de Gestion Intégrée des Zones Humides (GIZH) qui se décline en 11 projets. La CICOS est une commission inter-États qui a pour vocation d'harmoniser les politiques de l'eau et de l'environnement des Pays membres.

En guise de conclusion, Monsieur le Secrétaire Général de la CICOS a souligné que :

- Les écosystèmes et les forêts inondées constituent un enjeu majeur pour la région voire pour la terre mais sont pourtant encore méconnus :

- Il est nécessaire de gérer les ressources en eau alimentant ces zones sensibles de manière transfrontalière et multisectorielle ;
- La CICOS est ou souhaite être partie prenante de toute initiative permettant l'amélioration de la connaissance des écosystèmes des zones humides mais également au niveau de la dynamique des écoulements (et de la ressource en eau au sens large).

5.5 Résumé des discussions/Recommandations –Session 2

Les commentaires sur l'accord de RIO +20 ont été relativement positifs. Cette conférence a en effet réaffirmé les fondements essentiels du développement durable, cadre dans lequel s'inscrit clairement l'Afrique Centrale. Un fond pour l'économie verte va être mis en place à la BDEAC, outil stratégique qui nécessitera cependant d'être abondé, par des voies qui ne sont pas encore identifiées.

La déclaration de Durban constitue un levier pour accélérer la mise en œuvre de REDD+ en Afrique Centrale. A travers les engagements réciproques contenus dans cette déclaration, se dessinent des lignes directrices pour les décideurs et les acteurs dans la sous-région. Le PFBC constitue le cadre approprié pour le suivi de cette déclaration : coordination entre partenaires, recherche d'efficacité, animation de chantiers thématiques. Les deux principales questions en suspens concernent l'accroissement substantiel de l'aide attendu de la part des PTF et la création par les pays d'Afrique Centrale d'un cadre propice à une mise en œuvre. Deux déclarations ont constituées des débuts de réponse : la Norvège s'est déclarée prête à augmenter significativement son aide, selon des critères basés sur les résultats, et les ÉTATS-UNIS ont dit préparer un projet de renforcement de capacités de la COMIFAC sur REDD+, en complémentarité aux opérations déjà en cours.

L'intérêt de REDD est indéniable, cependant, il est urgent de répondre aux besoins de financement pour maintenir cette dynamique. L'offre en financements disponible bien que non négligeable peine à rencontrer une demande forte de soutien aux actions de terrain. L'adoption de la feuille de route pour la mise en œuvre de la déclaration de Durban constitue une première étape, qu'il faut dépasser dans une approche pragmatique et opérationnelle : renforcement des capacités et mise en place d'instruments de financement bien gouvernés aux procédures légères mais efficaces. Des investigations et une réflexion sont à mener rapidement pour identifier les points de blocages et proposer des mesures d'actions concrètes.

Le FFBC constitue un exemple type d'instrument de financement car il a permis de soutenir 31 opérations pour un montant global de 84 M€, avec un niveau de décaissement actuel de 12 M€. Le FFBC a connu des débuts opérationnels difficiles, du fait d'une gouvernance complexe et de procédures lourdes. Le fond va repenser son fonctionnement et son positionnement stratégique afin de se monter, en tant qu'instrument de financement, plus adaptable à l'évolution du contexte, qu'il va inclure dans le plan de convergence qu'il s'avère primordial de réviser.

Les participants ont souligné les problèmes liés aux inégalités d'accès au financement du FFBC au niveau des pays éligibles, à la multitude de demandes des communautés pour des ressources limitées du FFBC, aux priorités accordées aux projets régionaux, à la lourdeur des procédures de décaissement des fonds et à l'insuffisance de synergie entre les différents programmes, ainsi que la nécessité de faire un plaidoyer auprès des bailleurs pour la mobilisation de financement à la hauteur des demandes.

La CICOS a rappelé l'importance de la gestion intégrée des ressources en eau et son implication étroite dans la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Elle intervient avec la COMIFAC dans la

préservation du même patrimoine naturel. Les convergences dans les outils et les approches sont très fortes entre les deux organisations : même besoin d'imageries satellitaires et de modélisation, même nécessité d'une approche transfrontalière et multisectorielle. Les synergies sont à renforcer, dans le partage des données et des outils et dans l'accès aux ressources (financement possible de la CICOS par le FFBC).

- **Les cadres d'intervention (déclaration, stratégies, organisations) et les instruments (FFBC, Fonds économie verte, ...) existent**
- **Réaffirmation du NEPAD comme instrument de ralliement de l'Afrique. Il est de la responsabilité de tous les acteurs et de tous les partenaires du PFBC de les faire vivre, de les valoriser et de se montrer pro actifs. Cela implique:**
 - **une pleine collaboration entre les institutions/organisations en favorisant la subsidiarité pour responsabiliser les acteurs au niveau optimum et être réellement efficace ;**
 - **des investigations sur les points de blocages dans le montage des opérations de terrain pour proposer des mesures pratiques et un allègement des procédures dans la mobilisation des financements- CBFF: Recherche de performance par les autorités du fonds. ;**
 - **l'actualisation urgente du plan de convergence, document de référence essentiel mais dont l'intérêt ne résistera pas à l'obsolescence ;**
 - **une réponse à l'attente générale de financement par un accroissement des flux financiers dans la sous-région Déclaration d'intention sur la REDD+: Il y a encore un momentum REDD +. Engagement de partenaires à accroître les ressources (Norvège, ÉTATS-UNIS, etc.) sans exiger que les résultats ne précèdent les allocations.**
- **CICOS: Synergies potentielles avec la COMIFAC**

6. Session 3 : Marché d'information - Salon du Partenariat

6.1 Marché 1 : Formation Forestière et Environnementale dans le Bassin du Congo

Ce marché a été facilité par Damase P. Khasa (FOGRN-BC, Université Laval). Les principales questions abordées sont :

- Avancées par actions concrètes et mise en cohérence des interventions des partenaires techniques et financiers sur l'axe « formation » du Plan de convergence de la COMIFAC- Synthèse de tous les projets de formation en Afrique centrale ; Par Soulémane IBRAHIM SAMBO, Coordonnateur Régional du RIFFEAC
- Partenariat Université du Wisconsin et RIFFEAC; Pr Aliko SONGOLO, Pr Donald WALLER, Université du Wisconsin
- Les enjeux et opportunités du nouveau programme Formation des États-Unis ; CARPE, USAID
- Salon de l'emploi - Réconciliation entre les formateurs et les utilisateurs, Expérience du Projet d'appui à la formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo (FOGRN-BC) ; Garba Mahamadou, Conseiller en développement (projet FOGRN-BC) ; Prof. Khasa Damase, Université Laval Canada.

Principales conclusions/recommandations

- renforcer la communication autour des projets mis en œuvre par le RIFFEAC au sein de l'espace COMIFAC ;
- impliquer le secteur privé, la société civile et les autres utilisateurs dans l'élaboration des programmes ;
- organiser les ateliers de formation par groupes thématiques pour n'inviter que les spécialistes du domaine ;

- mobiliser les financements pour assurer la formation autour des nouvelles thématiques émergentes de l'heure du secteur forêt-environnement: REDD+, Suivi des stocks de carbone, PSE, Changements climatiques, diplomatie environnementale, etc.;
- mobiliser les financements pour la recherche et la mobilité afin d'intéresser et de retenir les enseignants-chercheurs formés dans les institutions de formation et de recherche ;
- dans le nouveau plan de convergence en révision, mettre un accent particulier sur l'implication du RIFFEAC pour la pérennisation du renforcement des capacités.

«L'arbre se nourrit par ses racines mycorhizées, sans ses racines, il perd ses feuilles, ses branches et meurt petit à petit; et sans tronc ce n'est plus un arbre », dit le Professeur Damase KHASA en guise de conclusion ; de même, l'axe stratégique 7 sur le Renforcement des capacités, la Participation des acteurs, l'Information et la Formation est selon lui un axe transversal qui constitue les racines du plan de convergence de la COMIFAC. Cet axe pompant la sève nourricière à tous les autres axes du plan de convergence doit être constamment entretenu et renouvelé

6.2 Marché 2 : REDD+ atténuation et adaptation

M. Lindland Jostein, de la Norvège a été le facilitateur de ce marché 2 qui a compté 5 présentations dont les thèmes étaient :

- Tableau synoptique des initiatives en cours dans le Bassin du Congo- État de mise en œuvre des projets REDD+ dans le Bassin du Congo : GEF-BM ; FFBC-FAO ; FFBC-UICN ; UNREDD ; GT Climat ; COBAM, WWF ; Carlos de Wasseige de l'OFAC et Martin Tadoum, SEA COMIFAC ;
- Financement de REDD+ - Fast Start, Jo-Kristian Rottereng de l'Initiative Internationale du Gouvernement de la Norvège pour les Forêts et le Climat, Norvège ;
- État de mise en œuvre des projets Climat / REDD de WWF en RDC ; WWF CARPO
- L'état d'avancement du Projet Régional REDD+GEF (COMIFAC/BM) ; Hervé Maidou de COMIFAC - BM et Serges MENANG de la BM ;
- Reducing Emissions from All Land Uses- REALU: Research Results and Activities; Dieudonne Alemagi and Zac Tchoundjeu.

Ces présentations ont permis de relever l'existence d'une multitude de projets Carbone marquée par une absence de coordination entre les différentes interventions. La complexité des projets carbone entraîne un faible accès au financement dans certains pays. Le dialogue et les échanges entre les pays et les opérateurs des projets sont très utiles. Elles permettent d'éviter des doublons et de maximiser les synergies entre les différentes actions. L'approche projet semble encore insuffisamment utilisée dans les pays, les gouvernements doivent s'engager dans la réforme pour être en phase avec cette approche ; aussi, bien que très importante et utile, elle est loin d'être suffisante. Il faut donc que les gouvernements nationaux, en dialogue avec les diverses parties prenantes, s'engagent dans la voie des réformes et assurent la cohérence nécessaire entre les différentes activités et approches.

Des questions de pérennisation et de coordination ont été soulevées. Par exemple, on peut se poser la question de savoir si certains des projets s'insèrent suffisamment bien dans les stratégies nationales des pays ou si les États ont suffisamment bien assumé leurs responsabilités de coordonnateurs des activités de REDD+ sur le terrain. On pourrait également se demander si certains des projets sont trop complexes ou sophistiqués pour être pérennisés.

Principales conclusions/recommandations

- Accroître le financement pour le mécanisme REDD ;
- Faire des réformes, créer si nécessaire des nouveaux cadres juridiques, même si dans le cas du Brésil qui a obtenu 70% de réduction de sa déforestation ces dernières années, c'est l'application des lois qui existaient déjà que les réformes ont contribué à la déforestation ;
- Instaurer un dialogue et des échanges entre opérateurs et pays pour maximiser les profits et développer des synergies ;
- Disséminer l'expérience du Brésil aux autres pays du bassin du Congo ;
- Accroître le financement des programmes nationaux de mise en œuvre de la RPP dans la région pour ne pas perdre le momentum ou de se décourager ;
- combler le déficit financier d'ici à 2020, le mécanisme REDD+ ne pouvant être opérationnel avant.

6.3 Marché 3 : Lutte contre la pauvreté - Contribution des forêts au développement durable dans le Bassin du Congo

Ce marché a été modéré par Chimère DIAW du Réseau Africain des Forêts Modèles (RAFM). Les différents thèmes présentés ici avaient notamment trait à la :

- Présentation des produits phares des groupements des femmes des Forêts modèles au Cameroun, par Hélène Hébot, Nyam Christine Louise, RAFM ;
- Promotion de la production et de l'exploitation légale des bois issus des forêts communautaires (PEL FC) : Accompagner les forêts communautaires dans la mise en œuvre des APV/FLEGT au Cameroun : Leçons apprises (par Joseph Mougou ; Nzoyem Saha Horly Nadège ; Albert Bokkestijn ; PEL-FC Project coordinator SNV);
- Contribution des forêts au développement durable en RDC : cas des Small Grant de CARPE, par Brigitte Kapinga, UICN-RDC;

Plusieurs questions ont été soulevées. Entre autres :

- Dans quelles conditions les PFNL transformés pourraient être acceptables ?
- Comment mettre ce potentiel en valeur sur le marché international ?
- Quel est l'impact du travail sur la transformation des conditions de vie ?
- Quelles sont les conditions de réalisation des initiatives de lutte concrète contre la pauvreté ?
- Quel rapport entre les productions de niches : agriculture ou PFNL ou les deux ?
- Quels sont les obstacles à surmonter ?
- Rapport entre l'innovation, les marchés et les productions ?
- faire participer les communautés locales ou pas ?

Principales conclusions/recommandations

- Promouvoir un investissement durable dans le secteur des PFNL par les États ;
- Promouvoir les micro-finances dans le contexte de l'économie verte ;
- Valoriser les initiatives existantes ;
- insuffisance des investissements dans les projets pourtant nombreux ;
- Alliance entre microcrédit et microprojets ;
- faire émerger la micro entreprise ;
- Valoriser les initiatives existantes.

6.4 Marché 4 : Paysages - Aires Protégées dans un contexte de paysages nationaux et transfrontaliers : Leçons apprises – Enjeux et défis

Facilité par Marc LANGUY (WWF CARPO), les principales interventions de ce marché étaient :

- État de la mise en place des aires protégées transfrontalières, Sébastien Kamdem (RAPAC)
- Etude de capitalisation des expériences des aires protégées transfrontalières en Afrique Centrale, Danièle Fouth (GIZ) et Prof. Ngoufo
- Mécanismes de financements innovants pour les aires protégées en Afrique Centrale, Brigitte Carr-Dirick (WWF)
- Les petites subventions USAID/CARPE en appui aux acteurs locaux en périphéries des Aires Protégées (Kenneth Angu Angu)

Messages clefs:

- Les Aires Protégées transfrontalières doivent répondre à un besoin;
- La Volonté institutionnelle doit être plus forte ;
- les options doivent être formalisées ;
- un Guide Standard est utile face à la diversité des outils ;
- Il est nécessaire de Mobiliser davantage de ressources ;
- Les Mécanismes innovants viennent en complément d'un ensemble diversifiés ;
- Le système de pilotage doit être fort.

Recommandations principales

- renforcer l'articulation des initiatives sous l'égide de la COMIFAC avec le rôle de la société civile (petites subventions, micro-crédit etc.) ;
- capitaliser les expériences de gestion des Aires Protégées en Afrique Centrale ;
- développer les Programmes de Petites Subventions pour appuyer les OSC et Organisations Communautaires de Base riveraines ;
- prendre des Initiatives pour documenter la plus value ;
- Maintenir une Volonté politique forte;
- Formaliser les accords transnationaux;
- renforcer l'articulation des initiatives sous COMIFAC avec le rôle de la Société Civile ; Capitaliser les études réalisées par la GIZ en la matière.

6.5 Marché 5 : Mise en cohérences des initiatives existantes et émergentes en matière d'appui et de gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo

Facilitateur : Gérard Daraspe, Coopération financière Allemande - KfW

Thèmes présentés

- Point sur les négociations des APV / UE en Afrique centrale, Alain Panelon, SE COMIFAC ;
- Gouvernance des ressources dans le bassin du Congo : Leçons apprises du forum sur la Gouvernance forestière, Sébastien Tcheybayou, Andrew Sutherland, Germain Djontu, theIDLgroup/FODER ;
- Forest Governance Integrity Programme, Lucas Olo Fernandes, Transparency International ;

➤ État de mise en œuvre des projets et programmes sur la gouvernance :

- GT Gouvernance et ses sous groupes : (1) S.G Légalité - Flux transfrontalier (2) S.G Aménagement - Certification (3) S.G Schéma d'utilisation des terres forestières, Roger Foteu
- Programme d'appui à la COMIFAC pour la Certification forestière dans le Bassin du Congo Laurent Romain KFW-GFA ;
- Cellule FLEGT/CEEAC-COMIFAC, ECOFAC V/UE, Tabuna Honoré, Secrétariat Général CEEAC.

Les échanges suite aux présentations ont été parfois réduits au minimum.

➤ **Point sur les négociations des APV/UE en Afrique centrale ; Alain Pénelon, SE COMIFAC**

Sur les 10 pays actuellement engagés dans ce processus cinq se trouvent en Afrique centrale et constituent le moteur du processus et une preuve de crédibilité des APV-FLEGT. Des contributions massives de l'UE appuient ce processus qui a beaucoup progressé depuis 10 ans. Ainsi le Cameroun, la République du Congo et la RCA ont ratifié les accords alors qu'en RDC et au Gabon les négociations sont toujours en cours. La forte implication du secteur privé dans cette phase de mise en œuvre a été soulignée ainsi que celle des « observateurs indépendants » qui ont pu trouver leur place dans ce processus. Il est intéressant de noter que le processus FLEGT permet également d'alimenter le REDD et que l'UE propose un package intéressant visant à améliorer la gouvernance forestière. Confrontés aux réalités de la mise en œuvre, les pays d'AC se rendent compte des difficultés liées à ce processus qui reste un véritable défi:

- de nombreuses réformes sont nécessaires,
- des arbitrages financiers et des mécanismes de contrôle doivent être mis en place,
- il faut un changement de mentalités et de comportements à tous les niveaux, etc. Un dispositif d'accompagnement est donc nécessaire avec l'appui des partenaires.

➤ **Programme d'appui à la certification forestière dans le Bassin du Congo ; par Lorent Romain, GFA (Financement KFW).**

Ce projet a pour objectifs la mise en place de mécanismes techniques et des conditions institutionnelles propices à la certification, l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle et le renforcement de la communication et de l'information permettant d'améliorer la certification et la transparence. Cet appui est destiné aux entreprises forestières en RCA, en RC, RDC, au Cameroun et éventuellement au Gabon ainsi qu'aux ONG les appuyant sur les plans social et environnemental. Le projet s'efforce également de nouer des partenariats avec d'autres programmes poursuivant des objectifs identiques dans le Bassin du Congo.

➤ **Forum sur la Gouvernance Forestière ; Sébastien Tchabayou**

Bénéficiant d'un financement de l'UE et du DFID, ce forum organisé à Kinshasa a regroupé un grand nombre de participants (scientifiques, chercheurs, étudiants, société civile, secteur privé etc.) et vise à renforcer la participation et la coopération de tous les intervenants dans le processus APV-FLEGT. Le prochain forum se tiendra à Accra en octobre 2012. La nécessité de créer plus de synergies entre ces différentes initiatives visant à améliorer la gouvernance forestière a été soulignée.

➤ **Forest Governance Integrity Programme; Lucas Olo Fernandes, Transparency International (TI)**

Cette initiative de TI vise à améliorer l'exploitation forestière et le marché du bois en combattant la corruption et en mettant en place au niveau régional et international des mécanismes axés sur l'amélioration de la gouvernance dans ce secteur. La corruption étant selon TI une des causes essentielles de l'exploitation illégale et de la mauvaise gestion forestière, il est important d'adopter une approche holistique globale et de prendre le contexte dans lequel évolue le secteur en considération. Les solutions sont très souvent situées hors du secteur forestier. Le programme orienté à ce jour principalement sur la région Asie-Pacifique vise également à renforcer le dialogue avec le secteur privé, la société civile et l'administration.

➤ **Cellule FLEGT –CEEAC-COMIFAC, ECOFAC V/UE ; Honoré Tabuna, SG CEEAC**

Le présentateur a souligné le rôle de cette cellule et de la CEEAC en particulier qui est d'améliorer la gestion et la complémentarité des actions menées dans le secteur forestier dans la sous-région. Il s'agit d'établir des synergies, d'assurer la coordination et la facilitation des processus APV entre l'UE et les pays producteurs de bois et de faire des propositions aux États membres pour renforcer l'intégration régionale.

Principales conclusions/recommandations

Suite aux débats sur les 5 présentations ci-dessus, les recommandations suivantes ont été faites :

- renforcer la coordination et les synergies entre toutes les initiatives visant à améliorer la gouvernance qui travaillent souvent de manière parallèle ;
- Assurer une implication forte du secteur privé ;
- Renforcer la volonté politique à différents niveaux afin de faire évoluer ces initiatives dans le sens d'une meilleure gouvernance ;
- Impliquer davantage le Secteur dans le processus ;
- Mettre en place un Projet d'appui à la certification en Afrique centrale ;
- Assurer la Coordination des initiatives sur le renforcement des capacités dans le marché du bois.

6.6 Marché 6 : Foresteries urbaines et périurbaines : Enjeux du Présent et du Futur - Lutte contre la Désertification, dégradation des terres et sécheresse (DDTS)

Le 6eme marché de l'information a rassemblé une vingtaine de personnes d'horizons très variés et était facilité par M; Jean Noël Marien, CIRAD. Le temps disponible n'a pas permis de présenter toutes les activités prévues. Néanmoins, des études de cas ont été présentées. Chaque présentation était suivie de questions, commentaires et discussions animées et constructives entre les participants.

- FAO, Urbanisation et FUPU : Enjeux mondiaux, expertise acquise et zoom sur l'Afrique Centrale ; Michelle Gauthier et Gilles Milles, FAO, Italie ;
- Stratégie et plans d'actions prioritaires pour la FUPU à N'Djaména ; Djimramadji Alrari, MERH Tchad – Lancement des publications du Tchad sur la FUPU, Projet FAO TCP/CHD/3203 ;
- Initiatives novatrices pour la ville de Yaoundé, Délégué de la ville de Yaoundé, Cameroun ;
- La CNULCD et le Mécanisme Mondial : Enjeux mondiaux et leçons apprises des projets GDT su mécanisme mondial ; Sven Walter, MM Italie ;
- La CNULCD et la COMIFAC : Leçons apprises du SE de la COMIFAC, de la co-facilitation du Groupe de travail CCD de la COMIFAC ;

- Les expériences de l’IUCN en matière de GDT dans le bassin du Lac Tchad ; Remi Jiagho, UICN ;
- Les expériences de la RDC en matière de GDT dans le contexte de l’adaptation au changement climatique ; Jean Ilunga Muneng et prof. Jean Ndembo, RDC ;
- Les différentes expériences de Kinshasa relatives à la forêt et la ville : Bois-énergie et projet Makala, Jardin botanique de Kinshasa, Jardin de Kisantu, Projet IBI Bateke et Projet Bonobo ; Jean Noël Marien, CIRAD ;
- L’aménagement du bassin versant de Brazzaville et agroforesterie ; Joseph Léon Samba, Congo

Une analyse des problèmes rencontrés et des échecs a permis de tirer des enseignements et d’adopter des mesures pour les actions futures :

- Réhabilitation et création d’une forêt urbaine dans le grand Yaoundé (Cameroun) ;
- Organisation des acteurs et gestion du territoire autour du lac Tchad (Tchad) ;
- adaptation des itinéraires agricoles en prévision des changements climatiques (RDC) ;
- stratégie de développement de la foresterie urbaine autour de N’Djamena (Tchad) ;
- approche intégrée villageoise avec l’appui des ONG (Tchad) ;
- appui au développement local à Foumban (Cameroun) ;
- l’exemple de la forêt de la Patte d’Oie à Brazzaville (Congo) ;

Ces exemples sont tout à fait représentatifs de la diversité des situations dans la sous-région et ont permis d’illustrer différentes facettes des questions posées par une gestion non durable des zones urbaines et périurbaines. Il convient de noter la tonicité des débats et la pertinence des observations faites pendant cette session. Les présentations et discussions ont permis de dégager quelques constantes fortes, dont la prise en compte conditionne l’acceptabilité et la réussite à long terme des projets et activités.

- une volonté politique forte, affirmée et partagée à tous les niveaux des institutions en faveur de la FUPU ;
- Un aménagement préalable du territoire, (schéma directeur, plan urbanisme,..) anticipant les évolutions prévisibles et servant de support à la légitimité des actions de la puissance publique ;
- une action dans la durée, avec une pression soutenue sur les facteurs de blocage ;
- des techniques éprouvées, fiables et bien appropriées par les acteurs du développement ;
- une démarche participative incluant l’ensemble des acteurs et entreprise dès le début de la réflexion ;
- une vision commune et des actions concertées entre les différents échelons administratifs, à tous les niveaux ;
- un environnement, foncier en particulier, mais aussi fiscal et financier, sécurisé ;
- une bonne appréciation de l’intérêt (financier) et une vraie appropriation des bénéfices (au sens large) par les acteurs des projets ;
- l’intégration de la FUPU dans le plan de Convergence de la COMIFAC ;
- la promotion de la FUPU dans la politique globale d’aménagement du territoire au sein des États ;
- le développement d’une vision commune et partagée pour sécuriser l’environnement foncier fiscale et financier dans la sous région ;
- l’Internalisation les mécanismes, idées et initiatives circulant en dehors de cadres institutionnels nationaux de gestion des forêts. dans les programmes nationaux pour des actions concrètes ;
- la prise en compte de la question de la FUPU dans le Plan de Convergence de la COMIFAC et leur notification dans les conclusions des travaux ;

- En matière de Gouvernance, l'interpellation des États à un engagement politique fort, la mise en œuvre des stratégies efficaces et un investissement conséquemment dans le secteur des forêts.

- **Redd+: XXX projets à l'oeuvre – recherche-action, problème de pérennisation de ces projets, cadre juridique et légal existant Vs réforme, besoin d'appui financier d'ici 2020**
- **Formation: Importance de former pour l'emploi par association du secteur privé au RIFFEAC, thématiques émergentes-recherche-mobilité, formation=racines de l'arbre plan de convergence**
- **Foresterie urbaine: Principales constantes:**
 - **Volonté politique, aménagement pré-existant, longue durée, techniques fiables, démarche participative, vision commune, environnement fiscal et financier sécurisé.**
- **Mise en cohérence des activités sur la gouvernance: Volonté politique forte, importance du secteur privé.**
- **Aires protégées (transfrontalières): nécessité de répondre à une problématique, volonté institutionnelle et politique forte. Coordination avec la COMIFAC et la société civile.**
- **Lutte à la pauvreté: PFNL: qualité et contenu,**
- **Stratégie pour articuler la relation produits de niche et produits de large consommation, importance des marchés.**

7. Session 4 : Problématiques émergentes dans le bassin du Congo

Facilitation : Hans Schipulle, Allemagne

7.1 Problématique du braconnage en Afrique Centrale : Outils et Initiatives en cours

7.1.1 Problématique du braconnage en Afrique Centrale : Outils en cours

Présentation : RAPAC, par Dr Sébastien Luc KAMGA KAMDEM.

Dans sa présentation, le Dr KAMGA est revenu sur la Recrudescence du braconnage transnational, la Sophistication de la technique et du matériel de braconnage avec des conséquences écologiques, économiques et sociales très souvent irréparables. Il a relevé quelques destinations des produits avant de souligner l'inadéquation du système traditionnel de la LAB vers un nouvel système d'intervention : implication des forces armées et d'autres secteurs. En ce qui concerne les causes et facteurs favorisant le Braconnage, le Dr KAMGA a relevé les Insuffisances dans le Cadre institutionnel et légal et les Conflits d'utilisation des ressources dans le cadre social entre autre.

Sur le technique et opérationnel, il a cité entre autres, la faible capacité d'intervention des agents de conservation, la Porosité des frontières et l'insuffisance de connaissances scientifiques sur la problématique du braconnage. En concluant son exposé, le Dr KAMGA a rappelé quatre axes d'intervention urgente dans la LAB : (1) repenser le système de LAB avec accent sur la lutte préventive avec comme piste de solution, le renforcement de la Coopération internationale et l'Intégration des problèmes (sécurité des frontières et des états, sécurité alimentaire, conservation biodiversité),(2) Vulgariser les lois et réglementations et les adapter aux

réalités, (3) Améliorer les conditions de travail des écogardes (définition statut clair), (4) Répondre au besoin de connaissances scientifiques sur la problématique.

7.1.2 Problématique du braconnage en Afrique Centrale : Outils en cours

Présentation: MIKE - CITES, par M. Sébastien LUHUNU,

M. Sébastien LUHUNU, Coordonnateur sous-régional de CITES-MIKE a présenté l'outil MIST. Il a été développé à partir de 1997 par un projet d'appui de la Coopération technique allemande (GTZ) à Uganda Wildlife Authority (Institution Ougandaise chargée de la gestion de la faune). Depuis lors, l'outil MIST est utilisé dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie. En Afrique Centrale, MIST est en cours d'utilisation dans des Aires protégées. Les avantages de MIST ne sont pas encore perceptibles dans la plupart des pays d'Afrique Centrale à cause des contraintes telles que : (1) Permutations intempestives des agents formés dans l'utilisation de MIST (2) Insuffisance d'agents ayant des connaissances en informatique sur les sites, ce qui limite le nombre de personnes à former en MIST (3) Insuffisance des GPS pour les patrouilles (4) Réticence de certains éco-gardes qui craignent un contrôle permanent de leurs réelles activités sur le terrain. Pour le Programme CITES – MIKE, l'outil MIST permet d'extraire facilement les données sur les causes de mortalité des éléphants en vue de calculer l'indice appelé PIKE = Proportion of illegally killed Elephants (proportion d'éléphants abattus illégalement). M. Sébastien Luhunu a présenté un nouvel Outil: SMART, en cours de développement pour pallier aux limites de MISTSMART = Spatial Monitoring And Reporting Tool (Outil de suivi spatial et de rapportage). SMART vient d'être lancé au cours de l'atelier de formation des formateurs qui a eu lieu à Pretoria du 11 au 15 septembre 2012. Sa mise en œuvre effective pourra intervenir en 2013. Les avantages de SMART sont les suivants : (1) Compatibilité avec MIST (importation de données de MIST à SMART) (2) Renforce les capacités des gestionnaires des aires protégées en convertissant les données de patrouilles et celles d'autres sources de renseignement en informations utiles sur le braconnage ainsi que la réponse stratégique à y réserver (3) Permet la bonne gouvernance en fournissant des indicateurs clairs et standardisés de mesure des efforts de mise en application de la législation pour la lutte contre le braconnage (4) Etant un outil développé en partenariat (WCS, WWF, CITES-MIKE, Fauna&Flora International, Africa Biodiversity Collaborative Group, Save Our Species, North Carolina Zoo, Frankfurt Zoological Society, Zoological Society of London, etc), la mise en œuvre de SMART sera plus facile que celle de MIST.

En termes de recommandations, M. Sébastien Luhunu a formulé :

- Aux pays d'Afrique Centrale:
 - Réduire les mutations des agents formés dans l'utilisation de ces outils
 - Augmenter les effectifs des éco-gardes ayant un niveau d'instruction convenable pour le recours à l'informatique
 - Transmettre des échantillons de crottes d'éléphants ou d'ivoire aux Universités ayant des laboratoires d'analyses spéciaux
- Aux partenaires qui appuient la lutte contre le braconnage:
 - Encourager l'utilisation de ces outils modernes de suivi en fournissant le matériel nécessaire tels qu'ordinateurs et GPS
 - Contribuer à la formation des utilisateurs de ces outils dans les sites non inclus dans l'échantillonnage de MIKE
- Au Programme CITES – MIKE
 - Renforcer la formation sur les outils modernes de suivi de mise en application de la législation
 - Poursuivre la contribution à la mise à la disposition des sites MIKE le matériel de collecte et de gestion de données des patrouilles

- A l'École régionale de faune à Garoua
 - Inclure l'enseignement de ces outils dans le programme de formation des futurs conservateurs des aires protégées

7.1.3 Questions/ points de discussions

- Pourquoi ne pas inverser la tendance du braconnage en luttant contre la pauvreté ?
- Conflits Hommes – Eléphants, quelle solution ?
- Quel niveau de responsabilité pour les États dans le commerce international de l'ivoire ?
- Conflits de compétence entre les ministères (administration et forêt) en cas de dégâts causés par les éléphants ;
- Quelles sanctions pour les détenteurs et fournisseurs d'armes ?
- Lutte intégrée contre le braconnage ?

7.2 Gouvernance institutionnelle des ressources dans le Bassin du Congo : Enjeux, perspectives et défis

Le Dr Mariteuw Chimere DIAW, Directeur du Secrétariat du RAFM a recentré le thème sur les questions émergentes de gouvernance, Une contribution africaine aux stratégies d'émergence. Gouvernance : Quelques fondamentaux (enracinée dans ce que Dr Chimère a appelé Vision stratégique, Coopération, Responsabilité) incluant d'une part justice sociale et d'autres part normes et performances.

A cet effet, la gouvernance est vue sous l'angle de norme, processus et Réalisation. Il a souligné dans un second temps que « Gouverner c'est prévoir ». Au sujet de REDD, l'orateur a reconnu que c'est une bonne chose. Cependant, l'hypothèse d'une « monnaie carbone » comporte des enjeux : 1. Risques - calcul de probabilité 2. Incertitude - conflits, migrations, variation monnaie, prix relatifs, climat, etc. 3. Indétermination - Ignorance, hors de nos compétence cognitives 4- "valeurs-intérêts" : Valeurs influencés par les intérêts et Intérêts façonnées par les valeurs.

Une question qui émerge est celle de savoir s'il récompenser l'effort ou le résultat ? Privilégier le marché ou une écologie redistributive de l'économie ? Il faut selon lui gouverner au ras du sol avec en clé quatre questions : Le champ du 'développement' a-t-il livré la marchandise? Qu'en est-il de la 'conservation' ? La polémique de l'économie verte ; le « business vert, socialement vert »

L'émergence comme création de richesses personnelles, sociales et environnementales. Enfin, Dr DIAW a présenté Forêt Modèle, un nouveau point de départ :

- À la fois un espace (une région géographique), un processus (une approche collaborative de gestion durable des paysages et des ressources naturelles) et un partenariat.
- Pas un projet, mais un processus et un projet de vie Pas seulement les forêts mais l'ensemble des espaces ruraux, halieutiques, urbain et périurbain d'un territoire.
- Pas seulement les communautés mais un partenariat volontaire où tous les acteurs et valeurs du territoire sont représentés.
- Une méthode de gouvernance pluraliste et de dialogue territorial .
- Un One programme incluant Gouvernance locale - Dialogue territorial - Conservation et Valorisation de la biodiversité – Entreprenariat local

7.3 État des forêts 2012 et Conclusions de l'étude prospective 2040

7.3.1 État des Forêts 2012 (EDF 2012) - l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale

La première présentation faite par François Hiol Hiol de l'OFAC, est axée sur le document de prospective en cours de préparation (Table de matières et prochaines étapes). La seconde, faite par Jean Noël Marien porte sur la Démarche Prospective sur les Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo.

Le Dr Hiol Hiol a rappelé l'objet de l'OFAC qui travaille à la mise en œuvre de l'axe 2 du Plan de Convergence sur la « Connaissance de la ressource ». Il s'agit d'assurer la disponibilité permanente des informations sur les forêts dans la sous région à l'ensemble du public y compris le suivi géo spatial. A cet effet, les principaux produits de l'OFAC sont : Publication tous les 2 ans du rapport sur l'état des forêts d'Afrique centrale (EDF) - 2 rapports : EDF2008 et EDF2010 et les rapports 2005 et 2006. Il a souligné que sur la base d'un processus participatif, la constitution de la table des Matières du Rapport sur l'EDF 2012 a démarré par des consultations en Mars 2011 à Douala pendant l'atelier de validation de l'EDF2010. Une liste de 44 thèmes avait été établie par les participants du dit atelier. Par la priorisation par pondération et regroupement des thèmes, et avis des personnes ressources clés, une liste consensuelle de thèmes avait été produite. Dr Hiol Hiol a présenté le contenu de la dite table de matière du rapport EDF 2012 incluant : (1) Préface, avant –propos, et Introduction (3-5 pages) (2) Partie I : Les forêts d'Afrique Centrale : Synthèse régionale (45 - 50 pages) (3) Partie II : Les pays de la COMIFAC face aux changements climatiques : Négociation et bilan pour la mise en œuvre de la REDD (25 pages) (4) Partie III : Forêt sèches, Plantations et agroforesterie : (25 pages) (5) Partie IV : Forêt et société rurale et nouveaux acteurs (25 pages). Quant aux prochaines étapes vers le rapport d'EDF 2012, Dr Hiol Hiol a souligné les points suivants : (1) Appel à contribution pour la rédaction des chapitres (2) Rédaction (3) Fin de la rédaction des chapitres le 31 décembre (4) Organisation des comités de lecture (5) Atelier de validation au cours du 1^{er} trimestre 2013 (6) Intégration des corrections issues de l'atelier de validation par les auteurs (7) Editing (8) Production du rapport finalisé au 2^{ème} semestre 2013.

7.3.2 EFBC 2040 - Démarche Prospective sur les Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo

Jean Noël MARIEN (*CIRAD*) a rappelé la finalité de la démarche prospective sur les écosystèmes Forestier du Bassin du Congo à l'horizon 40. L'objectif de la démarche étant de fournir des éléments objectifs d'aide à la décision. Sur le plan méthodologique, M. Marien a présenté 4 étapes : (1) Périmètre EFBC et cadrage stratégique, (2) Construction de la base d'analyse : (a) Sélection et documentation des variables clés (b) dynamique des socio-écosystèmes forestiers, (3) Enjeux et messages clés incluant Enquête abaque de Régnier, (4) Vision stratégique.

En ce qui concerne le périmètre et les interactions entre le système et son environnement, M. Marien a souligné les Facteurs de pression sur les EFBC d'une part et d'autre part les biens et services fournis par les EFBC. Une base consolidée de 24 variables clés a été identifiée et des variables relevant du contexte intermédiaire et du système spécifique des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Ces variables ont été par la suite regroupées entre variables jugées proches au regard des problématiques qu'elles soulèvent pour les EFBC. Globalement Ces variables ont été réparties en 4 composantes dont 3 concernant les pressions sur les écosystèmes et 1 sur les biens et services fournis par les écosystèmes. Concernant la gouvernance (au sens large), elle est une variable transversale qui constitue un pré-requis. La diversité quant à elle est une variable d'état des Ecosystèmes Forestiers, pas un facteur de pression ou de bien et services. Les résultats révèlent une des

dynamiques contrastées. Les scénarios identifiés ne sont pas du même ordre et peuvent se décliner en scénarios (trajectoires) et résultats. Chaque scénario fait l'objet d'une analyse spécifique à chaque socio-écosystèmes (SES). Trois couples de dynamiques, non exclusives, peuvent ainsi être identifiés et s'appliquer à des niveaux d'agrégation différents :

- harmonisation et coordination régionales vs éclatement et exacerbation des nationalismes.
- déforestation vs sanctuarisation
- fragmentation et spécialisation vs gestion durable intégrée.

Huit grands SES adaptés à l'analyse prospective, n'ayant pas de prétention plus large groupé en trois blocs : (1) Usagers (2) Ecosystèmes (3) Politiques publiques- En conclusion de l'étude prospective EFBAC, 24 variables ont été identifiées, 8 SES et 6 scénarios d'évolution. L'analyse finale va permettre de : (1) Définir des trajectoires potentielles différenciées (2) Proposer une vision stratégique régionale et des éléments pertinents pour l'aménagement du territoire (3) Esquisser des liens et anticiper une évolution des modes de gestion
La restitution est prévue pendant la session ministérielle de novembre.

- **Le Braconnage: phénomène transnational, conflits homme-éléphant, nécessité de mieux comprendre (appui de la science), etc..., possibilité d'organiser une conférence africaine de lutte contre le braconnage, promouvoir le soutien institutionnel de l'Accord de Lusaka dont le Congo est signataire.**
- **Gouvernance institutionnelle: On vise à transformer des avoirs en biens et services, attention aux coûts de transaction élevés REDD+, pour le futur: gouvernance au raz du sol.**
- **Moteurs de la déforestation: Industries (bois, agric., mines,) activités de subsistances (énergie, alimentation) et indirectement: pauvreté, croissance population.**
- **REDD+: Gestion forestière participative et autres éléments déjà mentionnés.**
- **Transition vers l'économie verte: financements novateurs, modèles de gestion compatibles pour le palmier à huile, CEEAC: mise en place de politique et plan de communication.**
- **Nécessité de repenser le système de lutte anti braconnage avec un accent sur la lutte préventive**
- **Nécessité d'amener la loi aux citoyens**
- **Améliorer les conditions des éco-gardes**
- **Penser aux autres formes de braconnages, pas seulement l'éléphant**
- **Gouvernance : vision stratégique pour voir loin : idéologie de coopération et de responsabilité**
- **Gouvernance comme norme, processus et réalisation**
- **Mettre en place un mécanisme de communication qui permet de faire le marketing et vendre sur la scène nationale et internationale les produits africains**
- **Effort supplémentaire des pays vers les plans de zonage et plan d'affectation des terres**

8. Session 5 : Sessions thématiques parallèles – l'harmonisation, la coordination et le partenariat dans les grands chantiers régionaux et internationaux

8.1 Session 5.1 : Suivi de la déclaration conjointe de Durban sur le REDD

Cette session était présidée par S.E. Bavon N'SA MPUTU ELIMA, Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la RDC et avait comme rapporteur Michel Pré, France

Thèmes exposés :

- Résolutions du Conseil des ministres COMIFAC de N'Djamena - Décryptage des enjeux de Doha (Qatar) - Vincent KASULU, Point Focal Climat RDC
- Base de données sur la REDD+ : Avancées et perspectives ; TenjohOkwen Okwen (NRC), FAO/UNREDD et Carlos de Wasseige, CE-OFAC
- État de mise en œuvre des projets régionaux REDD+ : Norad /Climate and Forest Initiative funding scheme for civil society (Ekman Lars, Norvège) ; GEF-BM (Carole MEGEVAND, BM); FAO/FFBC (Clotilde NGOMBA, FFBC) ; UICN (Léonard USONGO, UICN)
- Tenure foncière : Un défi majeur pour la REDD+ en Afrique Centrale - Initiatives locales et sur la REDD; Hortence Ngono, RRI
- Rationalisation des rapports relatifs aux forêts et programme de renforcement des capacités de FRA/FAO ; Pina, Leticia (FOM).

L'atelier s'est déroulé de 10h00 à 14h30. Le programme prévoyait des interventions autour de six thèmes qui ont donné lieu à une dizaine de communications. De ces présentations et des échanges qui ont eu lieu peuvent être retenus les principaux points suivants :

8.1.1 Cadre général de la négociation climat : des interrogations pour l'Afrique et sur le financement de la phase 3 de REDD+

Les positions de l'Afrique et de la sous-région sont reprises dans les résolutions du conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC de juin 2012 à N'Djamena. Une réunion est prévue en novembre pour affiner ses positions avant la prochaine COP de Doha.

Les enjeux de cette prochaine COP concerneront notamment la 2^e phase du protocole de Kyoto, prévu pour 8 ans à partir de 2013. Les principales discussions porteront sur les niveaux d'émission et les niveaux d'engagement ainsi que sur la nature juridique de l'accord. La question reste ouverte sur l'ambition d'atténuation pour les PED qui restent fermes sur le concept de responsabilité commune mais différenciée. Le rôle de la 3^e période après 2020 n'a pas encore été réellement discuté.

Dans le cadre des mécanismes d'adaptation et d'atténuation dans les PED, des dynamiques de financement et des mesures ont été identifiées mais aucune n'est encore opérationnelle. Le rôle du Fonds vert climat peut être questionné; il a été créé mais n'est pas opérationnel, ses sources de provision ne sont pas identifiées.

Les moyens nécessaires à l'adaptation et à l'atténuation dans les PED ne sont toujours pas disponibles. L'enveloppe de 100 Md US \$ prévue à cette fin ne semble pas, non plus, suffisante. Le transfert de technologie en direction des PED se heurte aux droits de propriétés intellectuelles (DPI).

Dans le cadre du processus REDD+, les mécanismes de financement pour la phase 3 (mise en œuvre) ne sont pas définis ni, a fortiori, opérationnels.

8.1.2 Des outils d'aide à la décision en voie de structuration

- **La base de données volontaire, créée par le partenariat REDD+, vise à instaurer plus de transparence, à permettre l'analyse et à favoriser le partage d'expérience.**

Les premiers résultats issus de cette base de données ont montré des distorsions fortes, selon les sources (bailleurs / bénéficiaires), dans les niveaux d'engagements financiers recensés. Cette situation traduit des

dysfonctionnements dans le suivi des mises en œuvre et ne facilite pas la définition des politiques par les gouvernements.

L'atelier de formation organisé à N'Djamena a montré que la collecte des données constitue un défi au niveau des pays. Pour faire évoluer la base de donnée vers un outil d'aide à la décision, il est nécessaire de consolider un cadre harmonisé de collecte, d'assurer une meilleure coordination entre les points focaux REDD, de renforcer les capacités humaines et d'asseoir la collaboration avec l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC).

- **L'OFAC est un outil majeur pour la COMIFAC (axe 2 du plan de convergence : observatoire et systèmes de gestion de l'information).**

L'OFAC entretient une base de données qui contribue, au niveau régional, au suivi du couvert forestier et au niveau national au suivi de la gestion forestière et des sites de biodiversité. En accord avec la RDC, une base de données pilote a été élaborée pour la création d'un registre des opérations REDD+, selon un processus réglementé fixant les modalités d'homologation des projets et de gestion du registre (arrêté ministériel). Cette expérience pourrait être étendue à la sous-région. Cette base de données permet de relier les caractéristiques des projets, une interface géographique et les informations relatives au pays.

- **La FAO a lancé l'évaluation des ressources forestières mondiales FRA 2015.**

Le dernier rapport avait été produit en 2010. Les informations sur les superficies forestières sont apparues peu fiables. Pour remédier à ce problème dans le cadre du rapport 2015, il est prévu une harmonisation du rapport, un allègement de la procédure de reportage et une consolidation autour des réseaux nationaux. Un programme de renforcement des capacités sera communiqué à la COMIFAC et à ses États Membres. Ces outils d'aide à la décision à la gouvernance se mettent en place ou se consolident. Ils nécessitent des moyens et des financements mais surtout de la continuité dans les politiques et dans l'investissement humain.

8.1.3 De nombreuses opérations en cours mais toujours une forte demande de financement dans la sous région

D'une manière générale, les flux financiers sont orientés essentiellement vers la phase de préparation à REDD+ et vers le renforcement des capacités de suivi (MNV). La phase de mise en œuvre de REDD souffre d'un sous-financement.

- **Suivi de la déclaration de Durban**

La Norvège a fait part de sa décision d'accroître son aide aux projets REDD+ dans la sous-région, selon une approche axée sur les résultats (investissement par tranches). Les interventions concerneraient deux à trois pays retenus en fonction de l'intérêt manifesté à REDD+, du potentiel REDD+, de la gouvernance, de l'engagement politique et de la volonté de réforme. Deux axes prioritaires ont été identifiés : i) mise en place d'un cadre propice à REDD+ et renforcement des capacités nationales, ii) investissement en fonction des moteurs de la déforestation. L'objectif est de permettre à ces pays d'entrée en phase 3 de REDD+.

Le PFBC constitue le cadre approprié pour le suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Durban. Il peut i) contribuer à une meilleure coordination des interventions et à un gain d'efficacité, en tant que lieu périodique de rencontre et de dialogue, ii) veiller à la réalisation d'une étude sur les blocages actuels qui empêchent les

investissements dans la REDD+ et iii) encadrer plusieurs chantiers thématiques : dispositifs de suivi des forêts, aménagement du territoire, zonage, droits de propriété, tenure foncière, Intégration dans les lois du droit de jouissance de la tenure foncière au niveau des peuples autochtones (exemple de la RDC ou le code forestier privilégie l'approche participative=> gestion durable des forêts ; décret en cours sur les modalités d'attribution de terrain aux communautés locales)

➤ **Projet régional REDD+/GEF –Renforcement des capacités institutionnelles**

Ce projet régional concerne six pays (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC, RCA). Il intervient en appui aux États, en complément des activités nationales, dans une optique d'économie d'échelle et de partage d'expériences. Le projet comprend trois composantes opérationnelles : i) Amélioration des connaissances et de la coordination de la REDD+ dans le bassin du Congo, ii) Renforcement des capacités techniques de mesure et de suivi des stocks de carbone dans les forêts du bassin du Congo, iii) Intégration du concept de REDD+ dans les projets de gestion durable des forêts. Le projet a été lancé en mars 2012 et entrera en phase d'appui aux pays en octobre 2012. Son montant est de 16 M\$ dont 13 M\$ sur financement GEF.

➤ **Forest Carbon Partnership Facility (FCPF / Banque Mondiale)**

Le FCPF est à la fois un outil de financement et une plateforme ouverte aux acteurs. Il a pour objectifs d'asseoir le processus REDD, de tester le mécanisme de financement sur les résultats et de diffuser les expériences REDD. Le FCPF dispose de deux mécanismes : le fonds de préparation, avec 37 pays participants et le fonds carbone, avec 5 pays participants. Les fonds sont multi-bailleurs avec 16 contributeurs effectifs. Les montants levés sont de 239 M\$ pour le fonds de préparation et de 215 M\$ pour le fonds carbone.

Au niveau du Bassin du Congo, six pays sont participant au FCPF. La RDC, pays le plus avancé dans le processus, est entrée dans la phase d'investissement. Le Cameroun, le Congo et la RCA ont fait valider leur plan de préparation à la stratégie REDD (R-PP). Le Gabon et la Guinée Equatoriale n'ont pas progressé depuis leur entrée au FCPF comme participant.

La Banque Mondiale a réalisé une étude sur les moteurs de la déforestation dans le Bassin du Congo qui sera présentée lors du comité des participants. Un atelier de validation régional est prévu en janvier 2013.

➤ **Projet « Systèmes de Surveillance et de MNV Nationaux avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo », COMIFAC/FAO/FFBC**

Ce projet complexe est en préparation depuis 3 ans, dans un dialogue actif avec les pays de l'espace COMIFAC. Ceux-ci ont tous endossé le projet à l'exception de Sao Tome et Principe. La COMIFAC est le maître d'ouvrage du projet, le FFBC/BAD la source de financement et la FAO l'agence d'exécution.

Une première phase du projet a été validée sur 18 mois pour un montant de 6,16 M€. Elle a pour objet de mettre en place une coordination régionale, d'assurer le renforcement des capacités et d'établir une feuille de route pour la phase 2.

➤ **Programme régional de renforcement des systèmes d'information dans le cadre de REDD+, sur financement AFD, FFEM et conversion de dettes.**

Un programme cohérent, représentant près de 20 M€ d'investissement, a été lancé au niveau du Bassin du Congo dans le domaine de l'imagerie satellitaire : i) installation d'une antenne de réception des images à Libreville (financement sur l'accord de conversion de dette franco-gabonais, pilote AGEOS), ii) mise à disposition

des images SPOT à haute résolution pour les autorités nationales et les acteurs des projets REDD+ dans les pays de la sous-région (financement AFD, pilote IGN), iii) équipement et renforcement de capacités des acteurs publics nationaux pour l'exploitation des données satellites pour le suivi des forêts (financement FFEM, pilote IRD).

8.1.4 La gouvernance, clé de voute de la REDD+

➤ **La question centrale de la tenure foncière**

En Afrique Centrale, l'État/l'administration contrôle 98% des terres, à l'inverse du Brésil où les communautés autochtones occupent le 1^e rang des détenteurs de droit. Actuellement, un ralentissement est observé dans la reconnaissance des droits des communautés. Celle-ci constitue un gage de la gestion durable forestière et de la séquestration du carbone.

Concernant la tenure foncière dans le Bassin du Congo, il importe que la volonté politique s'affirme, qu'une clarification du statut de propriété des terres et des forêts soit amorcée, du moins une clarification de la gestion des droits d'accès aux ressources, et que la transparence soit la règle dans les instances de décision et d'arbitrage des conflits.

Sans garantie foncière, il n'y aura pas de succès des projets et investissements REDD+. L'application rigoureuse et transparente des lois sera déjà un facteur décisif de réussite. En Amazonie, elle a permis de faire reculer la déforestation de 60% sans qu'il soit nécessaire de mener de vastes réformes légales et réglementaires.

➤ **Les menaces de la corruption**

La corruption est une menace pour le développement durable. Compte tenu de sa nature complexe, des flux financiers en jeu et des pressions à venir sur les droits de propriétés, le processus REDD+ peut être la proie de la corruption. Des violations des droits humains pourraient survenir, avec le risque d'aboutir à des résultats contraires à ceux recherchés à travers REDD+.

Dans le cadre de son programme « Climate Governance Integrity Program », Transparency International cherche, au-delà du plaidoyer, à proposer des solutions, à renforcer les capacités et à faciliter la prévention de la corruption.

Un groupe de travail sur la corruption pourrait être institué, pour contribuer à la gouvernance et à l'efficacité de REDD+. Une certaine distance devrait cependant être gardée par rapport au processus climat et aux négociations en cours. La vigilance ne devrait pas non plus s'exercer qu'au Sud mais également concerner le Nord, REDD+ étant fondé sur des échanges Nord-Sud.

8.2 Session 5. 2 : RIO + 20 - Transition mondiale vers une économie verte dans le Bassin du Congo

Cette session avait comme président S.E. Henri DJOMBO, Ministre du Développement durable, des Forêts et de l'Environnement du Congo et comme rapporteurs Elie Hakizumwami , consultant pour l'ACDI et George-Claver Boundzanga du Congo.

Trois exposés ont alimentés les débats de cet atelier:

- Résultats pertinents de Rio+20 pour le Bassin du Congo, ses perspectives et opportunités dans la promotion de l'économie verte à travers la région et feuille de route après Rio+20 par Honoré TABUNA, CEEAC,
- Mise en œuvre de la déclaration de Brazzaville sur le développement et la promotion de l'économie verte en Afrique centrale par Tabuna Honoré;
- Economie verte et production durable de l'huile de palme dans le Bassin du Congo par Ludovic Miaro III, WWF-CARPO

Les participants ont reconnu que le concept d'économie verte est un concept transversal qui porte beaucoup de définitions favorisant de nombreuses interprétations mais qui n'est pas nouveau pour l'Afrique centrale;

Conclusions et Recommandations:

Les participants:

- recommandent un consensus sous régional sur la définition du concept adapté au contexte de la sous-région. Il nécessite pour son accélération les financements adéquats et soutenus;
- recommandent à la CEEAC de mettre en place la politique et la stratégie sous-régionale en matière de développement de l'économie verte. Cette politique et cette stratégie devront être déclinées aux niveaux nationaux;
- encouragent la CEEAC à mettre en place un plan de marketing et de communication pour informer davantage les États et les autres parties prenantes;
- encouragent les États à mettre en place les mécanismes appropriés pour obtenir des contributions des secteurs émetteurs des GES dans le but d'alimenter les Fonds Verts Nationaux;
- Encouragent les pays de la sous-région à investir dans les technologies nouvelles de façon à s'en approprier et à renforcer les capacités nationales;
- Attirent l'attention des États et des partenaires sur la nécessité d'avoir des financements novateurs, durables et adéquats pour mieux assier les politiques et les stratégies en matière d'économie verte;
- reconnaissent la pertinence du développement de la culture du palmier à huile dans le Bassin du Congo, et recommandent sa production dans les zones forestières dégradées et les zones de savanes;
- Attirent l'attention des décideurs sur le risque de promouvoir les pratiques de production de palmiers à huile classiques non durable. Il est donc important d'adopter les modèles et pratiques de production adaptées aux principes de développement durable et contexte des pays du Bassin du Congo;
- Reconnaittent que les plans d'affectation des terres sont chers, mais indispensables pour le développement de l'économie verte. Les moyens doivent être mobilisés pour leurs réalisations avec l'appui des partenaires techniques et financiers.
- Sollicitent le soutien des petits producteurs (PME, PMI) dans le cadre de l'encadrement soutenue en vue de leur permettre de s'adapter au contexte que requiert le développement vert;

Les participants recommandent également de :

- Définir l'Economie verte adaptée au contexte des pays ;
- Promouvoir une Politique et stratégie en matière d'Economie Verte par la CEEAC ;
- Encourager la CEEAC à mettre en place un plan de marketing pour les opérateurs du secteur ;
- Rechercher des financements adéquats pour promouvoir l'économie verte ;
- Mettre en place des mécanismes appropriés pour créer et alimenter le fonds verts ;
- Développer les palmeraies dans les zones dégradées et les savanes ;

- Vulgariser des modèles de gestion compatible avec les normes de production de palmiers à huile (au WWF) ;
- Soutenir les Petites et Moyennes Entreprises pour leur permettre de s'adapter au développement Vert.

8.3 Session 5.3 : Intensification de la lutte contre le braconnage dans le Bassin du Congo

Président : S.E. Koulsoumi ALHADJI épouse BOUKAR, Secrétaire d'État aux Forêts et à la Faune du Cameroun

Rapporteur : Samuel Makon, Allemagne

Thèmes exposés :

- Evaluation des effectifs des grands mammifères des PNZ, Bouba Ndjida et Waza- Dr. Paul Scholte, Coordonnateur Régional du Projet. GIZ d'appui à la COMIFAC
- Point sur les recommandations de l'Atelier de Libreville pour l'Afrique Centrale sur le trafic d'espèces de faune sauvage et le démantèlement des réseaux illicites transnationaux, Mme Ellen Shaw, USA-USFS / APN Gabon
- Point sur la mise en œuvre du Plan d'Action Sous-régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) 2012- 2017 – Stephane Ringuet, Marc Languy WWF
- Les résultats de la rencontre tripartite (Cameroun, Tchad, RCA, juin 2012) sur la coopération régionale pour la lutte anti-braconnage, Jean-Pierre ANANGOYE, Secrétaire Exécutif, RAPAC

Les travaux de l'atelier n° 3 se sont déroulés dans la salle Toumai III sous la Présidence de S.E Madame, KOULSOUMI ALADJI, épouse BOUKAR, Secrétaire d'État aux Forêts et à la Faune du Cameroun. Plus de quarante personnes y ont pris part. M. Samuel MAKON WEHIONG, Conseiller Technique Régional GIZ au Bureau d'appui à la COMIFAC en était le Rapporteur.

L'objectif des travaux était d'identifier des complémentarités entre différentes initiatives actuelles, de voir comment travailler en synergie et développer une approche régionale de lutte anti-braconnage dans le Bassin du Congo.

De manière spécifique il était question de :

- Faire l'état des lieux du braconnage en Afrique centrale;
- Présenter les différentes initiatives actuelles de lutte anti-braconnage et identifier des éléments de convergence entre elles;
- Faire des propositions pour le développement d'une approche régionale de lutte anti-braconnage;
- Parler des possibles mécanismes de son financement.

Dans son mot introductif, Madame le Ministre a rappelé le braconnage des grands mammifères qui vient de sévir dans le Parc de Bouba N'djida du Cameroun, enregistrant l'abattage de près de deux cents éléphants. Pour y faire face, le Cameroun vient d'adopter un plan d'actions d'urgence évalué à plus de 128 milliards de FCFA. Ce fléau qui touche également les autres pays de l'espace COMIFAC, nécessite des actions concertées de la sous-région tout entière, ce qui explique la tenue de cet atelier sur l'intensification de la lutte contre le braconnage dans les pays du bassin du Congo.

Par la suite les participants ont suivi les quatre exposés ci-après :

1. L'évolution des effectifs des grands mammifères des parcs nationaux en Afrique Nord-Centrale (Cameroun, RCA, Tchad): une première synthèse par le Dr Paul Scholte Coordonnateur Régional du Projet GIZ d'appui à la COMIFAC.

Dans son exposé, il a présenté l'évolution des effectifs des grands mammifères des parcs nationaux de Zakouma au Tchad, le complexe d'aires protégées du Nord de la RCA, Boumba N'djida, Waza, Kalamaloué au Cameroun.

Cri d'alarme: la chute des effectifs des grands mammifères, éléphants, antilopes, buffles, girafes, etc., nécessite une mobilisation rapide et générale pour arrêter le '*grand*' et le '*petit*' braconnage (c.à.d. - de caractère commerciale ou de subsistance).

Il faut :

- Mieux comprendre le modèle Zakouma', qui maintient de solides effectifs de tous les grands mammifères autres que les éléphants;
- Faire attention aux éléphants de Waza / EN, peu atteint par le '*grand*' braconnage;
- Faire attention à la faune et aux éléphants *hors* des aires protégées (au Tchad et au Cameroun > éléphants à l'extérieur autant qu'à l'intérieur des APs).

Recommandations aux chercheurs / gestionnaires:

- Suivre les autres populations des grands mammifères qui ont été négligées (hippopotames inclus)
- Standardiser la méthodologie et en priorité les méthodes déjà utilisés. (Thème d'un atelier régional en Octobre 2012 en collaboration avec Afrobiodivers).
- Mieux distinguer les facteurs qui influencent les populations: facteurs climatiques, types de braconnage, compétition avec le bétail, etc.

Recommandations aux décideurs:

- Relever l'importance des dénombrements réguliers dans les aires protégées (p.e. Kalamaloué n'a pas fait l'objet de dénombrement depuis 1996; les zones de chasse du Nord n'ont été que partiellement couvertes, etc.)
- Clarifier d'urgence la présence des grands mammifères hors des aires protégées, notamment des éléphants du Logone orientale, Mayo Lemié & Chari-Baguirmi (Tchad) et de la Région Extrême Nord (Cameroun), etc.

2. Point sur les recommandations de l'Atelier de Libreville pour l'Afrique Centrale sur le trafic d'espèces de faune sauvage et le démantèlement des réseaux illicites transnationaux, par Elen Shaw du Département d'État (USA)

Madame Ellen Shaw, après avoir rappelé la récente tragédie de Zakouma (Tchad) de la tuerie de 5 Eco-gardes, a indiqué que le phénomène de braconnage est un sujet important pour les États Unis qui le considère comme une menace pour l'environnement, l'économie et la sécurité. Grâce au leadership de Mme Hilary Clinton, Secrétaire d'État, il se développe une gamme de partenariats mondiaux pour démanteler les réseaux criminels transnationaux qui participent à ce trafic illicite de la faune. Un atelier a ainsi été organisé en avril 2012 à Libreville avec les Gouvernements des pays d'Afrique centrale et les Ambassadeurs des États Unis en République Centrafricaine et au Gabon, pour explorer des approches locales et régionales et des plateformes de collaboration pour lutter contre le braconnage. La principale recommandation de cet atelier concerne l'application en Afrique centrale des réseaux régionaux (Wild life Enforcement Network) offrant ainsi à cette sous-région l'occasion de rejoindre l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud et l'Amérique centrale dans un système mondial de réseaux régionaux de lutte contre la fraude, pour combattre les crimes qui traversent les frontières

internationales en toute impunité, violant les lois nationales des pays et constituant une menace sérieuse pour les ressources naturelles pour la stabilité et l'économie. Une telle mesure nécessite le leadership des autorités politiques africaines de la faune.

3. Plan d'Action Sous-régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) 2012- 2017 : Eléments de mise en œuvre, par Stéphane Ringuet, TRAFFIC – Chouaïbou NCHOUTPOUEN, COMIFAC, & Marc LANGUY, WWF

Dans son exposé, il a présenté :

- dans un premier temps le Plan d'Action sous-régional des Pays de l'Espace COMIFAC pour le renforcement de l'Application des Législations nationales sur la Faune sauvage (2012-2017) en précisant les éléments de contexte, l'historique du Plan d'Action, ses contours et son contenu, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre.
- dans un second temps, les éléments de mise en œuvre du PAPECALF qui participent en partie à l'atteinte de ses 4 objectifs spécifiques.
Différents éléments ont été mis en avant :
- Des premières avancées remarquées et encourageantes ont été soulignées dans différents pays, grâce à la volonté politique des États et le soutien des partenaires.
- Des priorités pour 2013 pour la mise en œuvre effective du PAPECALF, avec en particulier :
 - la création de Cellules de Coordination Nationale (CCN) opérationnelles dans tous les pays;
 - la fermeture de tous les marchés domestiques illégaux/non réglementés d'ivoire en particulier;
 - la création et la mise en œuvre de systèmes transparents et robustes de gestion des stocks d'ivoire existants;
 - la formation et la sensibilisation de l'administration judiciaire sur les questions d'application de la loi sur la faune sauvage, afin d'avoir les sanctions pénales adéquates imposées, et pour aider à la collecte des informations sur les poursuites judiciaires et les sanctions pénales pour alimenter la base de données judiciaire;
 - le renforcement des actions de contrôles dans les zones transfrontalières;
- **Assurer la continuité dans l'action... :**
 - Suivre et améliorer régulièrement la performance des agents (statut particulier si nécessaire).
 - Organiser des raids coordonnés à forte visibilité sur les marchés illégaux, en particulier en ville, et les fermer.
 - Intégrer les questions faisant référence au braconnage et au commerce illégal dans les accords bilatéraux et multilatéraux et internationaux existants sur le secteur forêt-environnement
- **Application effective du PAPECALF : une priorité pour les pays de la COMIFAC**
 - Allocation ressources budgétaires propres des États
 - Création de Cellules de Coordination Nationale (interministérielle) pour traiter des questions de criminalité faunique et soutenir son opérationnalisation.
 - Mise en place des moyens de dissuasion pour lutter contre le braconnage et le commerce illégal associé (poursuites/condamnations/sanctions/application effectives des sanctions)
 - Importance du FAIRE SAVOIR : communiquer sur le PAPECALF, pour connaissance plus approfondie et appropriation du contenu.

4. Les résultats de la rencontre tripartite sur la coopération pour la lutte anti-braconnage transfrontalière entre le Cameroun, la RCA et le Tchad (juin 2012), par Dr. I. KAMGA KAMDEM, RAPAC

La réunion a eu lieu le 05 juin 2012 à N'Djamena à la marge du Conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC. Les Ministres ont traduit leur volonté politique et leur engagement en faveur de la lutte concertée contre le braconnage transfrontalier à travers la « Déclaration des ministres en charge de la faune et des aires protégées sur le renforcement de la lutte contre le braconnage transfrontalier entre le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad ». Cette déclaration a été accompagnée d'une feuille de route pour sa mise en œuvre. Dans ce cadre, les experts des 3 pays se sont réunis du 18 au 19 septembre ici à N'Djamena. Au cours de cette assise, les experts ont constaté que les données en leur possession ne permettent pas d'élaborer un Accord de coopération tripartite pour la création et la gestion d'un complexe transfrontalier entre le Cameroun, la RCA et le Tchad comme le demande la déclaration tripartite des Ministres; ils ont proposé qu'une analyse plus approfondie soit faite pour déterminer la meilleure option à proposer aux Ministres. Cependant, ils ont jugé utile et approprié de proposer aux Ministres un projet d'Accord de coopération pour la lutte anti-braconnage transfrontalière.

Au cours des discussions qui ont suivi ces exposés, les participants ont insisté sur les points ci-après :

- Nécessité de voir comment gérer les conflits hommes-éléphants pour éviter que les populations qui cherchent à se débarrasser des éléphants deviennent des complices des braconniers ;
- Mise en application du schéma d'aménagement du territoire qui prend en compte également les aires protégées et les couloirs de migration des grands mammifères au même titre que les autres formes d'utilisation des terres forestières ;
- Établissement des mécanismes de suivi et d'évaluation périodiques des programmes de lutte contre le braconnage;
- Établissement des statistiques qui permettent de mobiliser les décideurs et les partenaires;
- Nécessité d'une harmonisation des politiques et législations de lutte contre le braconnage et de traitement des agents commis au contrôle dans l'espace COMIFAC;
- Harmoniser la méthodologie de collecte des données et procéder au renforcement des capacités des agents commis à la lutte contre le braconnage;
- Montrer par des études appropriées l'importance de la contribution de la faune à l'ensemble de l'économie nationale ;
- Mobiliser les ressources humaines compétentes et assurer les interventions pratiques et les réalisations concrètes dans les périphéries des sites de conservation.

Madame la Ministre a, pour terminer, remercié tous les participants pour leurs interventions pertinentes. Le Braconnage étant un problème complexe, elle a relevé la nécessité d'élaborer une stratégie nationale et régionale multisectorielle, et d'amener toutes les initiatives et toutes les parties prenantes à travailler en synergie, pour pouvoir l'éradiquer.

Points de discussions

- Massacre continue des éléphants dans les aires protégées de l'Afrique Centrale
- Absence des inventaires exhaustifs des ressources fauniques
- Intégration de l'Afrique centrale aux réseaux régionaux et internationaux de l'Asie et de l'Amérique pour combattre efficacement le braconnage et garantir une meilleure traçabilité économique des produits forestiers
- Nécessité d'assurer la continuité dans l'action

- Problématique de feux de brousse au Tchad, Cameroun et RCA et reboisement avec les espèces inflammables
- Dédommagement des populations victimes des dévastations des éléphants.
- Volonté politique des ministres pour lutter contre le braconnage =>feuille de route à mettre en œuvre => création d'un complexe transfrontalier TCHAD, RCA, Cameroun.

Recommandations

- Intégrer les questions de braconnage dans les accords bilatéraux et multilatéraux ;
- Créer des cellules pour traiter des crimes de braconnage au niveau des pays ;
- Développer une approche multisectorielle relayée par la CEEAC pour des actions fortes et efficaces ;
- Mettre en place un fond fiduciaire pour la protection des AP ;
- Eriger des barrières contre les pays importateurs (Asie) afin d'interdire l'exportation des ivoires => fin de braconnage. Démarche logique à suivre qui doit bénéficier de l'appui des instances internationales

8.4 Session 5.4 : Moteurs de la déforestation, les nouvelles pressions et les enjeux de l'aménagement du territoire dans le Bassin du Congo

Cette session était présidée par NDOMBA NGOYE Raymond, Représentant S. E. Gabriel TCHANGO, Ministre des Eaux et des Forêts du Gabon et rapportée par Paul Colombini, USA.

Les thèmes abordés sont:

- Analyse des moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière - Alain Billand, CIRAD
- Les interventions politiques traitant des moteurs de la déforestation dans le Bassin du Congo : Zonage et lutte contre la déforestation en RDC - Ndaukila Godefroid, Coordonnateur national COMIFAC RDC
- Approche Multisectorielle dans l'aménagement du territoire, Ken Creighton, USAID/CARPE
- Implication de la société civile dans les initiatives de Gouvernance dans le cadre des Country teams de CARPE, Kenneth Angu Angu, UICN/CARPE

Présentation 1 : Analyse des facteurs de déforestation

- Facteurs directs :
 - Secteur forestier
 - Secteur agricole (huile de palme)
 - Secteur minier (pas un facteur majeur en Afrique)
 - Collecte du bois de chauffage au niveau local
 - Besoins locaux
- Facteurs indirects :
 - Croissance démographique
 - Pauvreté
 - Guerre, conflit et migration
 - Mauvaise gouvernance
 - 1^{ière} Solution = « Laisser la forêt »

- 2nd Solution = Gestion/Planification des ressources foncières

Présentation 2 : Solutions relatives aux politiques

- RDC = Stratégie nationale REDD+
- Défis :
 - Défaut de gestion/planification des ressources foncières
 - Contrats contradictoires
 - Défaut de réglementation
 - Défaut de capacité gouvernementale
- L'intervention par les politiques doit s'attaquer aux sources indirectes, notamment la pauvreté
- Nécessité de solutions de niveau local, en plus des solutions de haut niveau

Présentation 3 : Facteurs de déforestation et émissions de carbone

- Facteurs historiques contre facteurs actuels
 - Les facteurs historiques varient selon les pays
 - Les facteurs actuels sont de plus en plus les mêmes
- Débat concernant REDD+
- REDD+ selon la juridiction (accent sur le niveau local)
- REALU
- Conclusion : Nécessité de s'attaquer aux sources directes à court terme et aux sources indirectes à long terme

Présentation 4 : Rôle de la société civile

- Présentation du concept « Équipe de pays » : Une équipe multisectorielle qui analyse le processus de la gouvernance forestière dans un pays. Cette équipe comprend des représentants du gouvernement, de la société civile et du secteur privé.
- Objectifs de l'équipe de pays :
 - Faciliter la planification et la synergie par le partage des informations
 - Développer des stratégies afin de promouvoir le rôle de la société civile, notamment les micro-subventions
- Conclusion : La société civile doit être impliquée dans la gestion des forêts parce qu'elle travaille à la base

Thèmes dominants :

- Rôle de l'agro-industrie dans la déforestation, notamment celui des plantations de palmiers à huile
- Conséquences de la mauvaise gouvernance en termes de déforestation
- Nécessité de décentralisation et de solutions communautaires

Points de discussions

- Analyse des facteurs directs et indirects de déforestation et des propositions de solutions ;

- Echange sur les solutions politiques en cours au niveau des Gouvernements de la COMIFAC: il s'agit du développement des stratégies et d'autres outils pour la réglementation foncière;
- Besoin d'implication des populations au niveau local pour la gestion durable des forêts ;
- Identification des moteurs historiques et actuels de déforestation ;
- Discussion globale sur le rôle de la gouvernance =>soumission ou une bonne chose.

Recommandations

- Renforcer le rôle des OSC pour une synergie et partage d'information entre acteurs ;
- Développer une stratégie pour promouvoir l'implication des organisations de la société civile ;
- Privilégier la conservation au détriment des exploitations minières autour et à l'intérieur des aires protégées.

8.5 Session 5.5 : Renforcement du cadre institutionnel et financier pour une gestion durable des écosystèmes forestiers dans le bassin du Congo

Président : S.E. Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux, Forêts, Pêches et Chasses de la RCA, et S.E. Ministre des Eaux et des Forêts du Gabon,

Rapporteur : MOLLO NGOMBA Clotilde Louissette, Coordinatrice du FFBC / BAD

Thèmes abordés :

- Cadre de coordination des partenaires du PFBC : Analyse SWOT, Gaston Grenier, Facilitation du PFBC
- Impact de l'audit institutionnel et financier sur le fonctionnement de la COMIFAC et ses organes - M. Raymond Mbitikon, SE COMIFAC
- Cadre institutionnel et financier pour la gestion, la coordination et le suivi efficient des programmes et initiatives régionale pour la mise en œuvre du Plan de convergence – Reifsnnyder Daniel , USA - Hans Schipulle, Allemagne
- Quelle vision stratégique pour le financement de la COMIFAC ? Mécanisme de financements innovants pour la COMIFAC- MOLLO NGOMBA CLOTILDE LOUISETTE, Coordinatrice du FFBC / BAD

La première communication a porté sur une série de questions réponses sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du partenariat.

➤ Les forces :

- Partenariat non contraignant et multi acteurs
- Cadre favorable pour un dialogue continu entre les parties intéressées
- Cadre permettant une harmonisation des points de vue sur un certain nombre de sujets tels que le FLEGT, La gestion durable des ressources forestières, les besoins d'appui à la COMIFAC
- Cadre de concentration des efforts dans les démarches
- Cadre offre une visibilité et de crédibilité des actions et des acteurs
- Communication améliorée dans le secteur dans la sous /région
- Cadre de rapprochement des partenaires
- Cadre qui facilite la sensibilisation des autorités
- Cadre de coordination des actions même au niveau national

➤ **Les faiblesses et les menaces:**

- Partenariat de type 2 qui induit une certaine indisciplin
- Communications restent encore stratégiques et ne sont pas respectables au niveau local
- Absence d'information sur les contributions financières des différents partenaires
- Les questions de conservation dominent encore les débats. Les thématiques discutées ne prennent pas assez les problèmes de développement
- Faible participation actuelle des États.

➤ **Opportunités :**

- Possibilité d'utiliser le partenariat pour faire du lobbying
- Resserrer le cadre d'intervention des partenaires
- Assurer une participation plus active des États

Exposé N°2 : **Impact de l'audit institutionnel et financier de la COMIFAC et ses organes**, Raymond Mbitikon, SE COMIFAC.

Les recommandations de cet audit ont permis de :

- Mettre en place d'un manuel de procédures de la COMIFAC ;
- Mieux établir ses comptes;
- Clarifier des rôles entre la COMIFAC et les autres institutions régionales ;
- Commander une étude pour déterminer comment la COMIFAC pourrait mieux travailler avec la CEEAC.

Exposé N°3 : **Cadre institutionnel et financier pour la gestion, la coordination et le suivi efficient des programmes et initiatives régionales pour la mise en œuvre du Plan de Convergence**. Hans Schipulle et son Excellence Daniel, Reifsnnyder du Département d'État Américain

- Constat que les pays ont trop souvent négligé le potentiel d'accès aux financements extérieurs par manque de création des conditions cadres qui pourraient favoriser le transfert des ressources et de technologie.
- Exemple (1) : Les traités internationaux sur les Changements Climatiques et la Biodiversité prévoient une obligation des pays du nord de financer les « coûts additionnels » des PVD engendrés dû à la mise en œuvre des obligations légales souscrites dans les dites conventions. Comme les pays ne voulaient pas endosser de tels engagements, ils n'ont pas pu présenter les « factures » pour des « coûts additionnels », les financements (par exemple par le FEM) restaient « volontaires ».
- Exemple (2) : À cause des faiblesses au niveau de « bonne gouvernance », beaucoup de pays se retrouvent sur les rangs arrières du « doing business index » de la Banque Mondiale. Par conséquent, les investisseurs privés hésitent à s'engager.
- Exemple (3) : Depuis la création de la COMIFAC, la plupart des pays se trouvent en retard avec leurs contributions au budget. En plus, il manque la volonté politique d'implémenter le Mécanisme Autonome de financement (CCI) qui a été établi par les Chefs d'État. Cette situation déplorable empêche la mise en œuvre du Plan de Convergence et contribue à miner la crédibilité de l'organisation auprès des bailleurs de fonds.

Recommandations:

- utiliser le PFBC pour établir un dialogue sur l'amélioration du cadre institutionnel et politique qui pourrait favoriser le transfert des ressources financières et de technologies.

- Appel aux gouvernements de mettre à jour leurs contributions égalitaires en attendant le CCI, comme à ce jour même le personnel de la COMIFAC accuse des arriérés de salaires.

Exposé N° 4 Quelle vision stratégique pour le financement de la COMIFAC ? Mécanisme de financements innovants pour la COMIFAC. Clotilde NGOMBA

L'intervenante a rappelé aux participants que de nombreuses études ont été menées depuis 1999 sur le financement de la COMIFAC et la participation de la COMIFAC à la mise en œuvre du Plan de convergence.

En particulier, 2 mécanismes ont déjà été testés :

- Les contributions égalitaires des États
- La CIC qui constitue une taxe sur les importations et dont le recouvrement passe par la CEEAC

Les participants ont reconnu qu'aucun des 2 mécanismes n'a été effectif.

Certains participants ont suggéré que les bailleurs devraient contribuer aux coûts opérationnels de la COMIFAC. Il a cependant été reconnu que cette option pourrait être interprétée comme un manque d'engagement des pays de la COMIFAC. Il est urgent d'organiser un sommet de Chefs d'État pour les informer de ce que l'institution qu'ils ont mise en place et qui fait la fierté de la sous-région à l'échelle internationale bat de l'aile et pourrait disparaître. Il a enfin été proposé que le SEM le Président de la COMIFAC prenne son bâton de pèlerins et aille sensibiliser les Chefs d'État des 10 pays sur la situation de la COMIFAC. Cette formule a déjà donné des résultats positifs dans le passé.

Recommandations

- Insister auprès des États pour l'apurement de leurs dettes (missions du SE COMIFAC dans les pays membres)
- Trouver des mécanismes de financements innovants pour un bon fonctionnement de la COMIFAC
- Tenir dans un bref délai, la conférence des Chefs d'États pour porter les difficultés de la COMIFAC à leur attention
- Appliquer la décision relative au prélèvement des 3% de financements de projets pour le fonctionnement de la COMIFAC
- Responsabiliser le Facilitateur du PFBC comme Chef de file dans la recherche de financements pour le fonctionnement de la COMIFAC
- Reconnaître le rôle et la place des organisations de la Société civile au sein de la COMIFAC

- **PFBC: les acquis sont nombreux, mais le caractère non contraignant entraîne indiscipline, éloigné de par sa communication des communautés, conservation VS développement, les pays de la comifac et leadership.**
- **COMIFAC: opportunité reconnue .**
- **Audit de la COMIFAC: manuel de procédure, contrôle financier, comment mieux collaborer avec CEEAC**
- **Situation financière de la COMIFAC: inquiétante par manque d'adhésion aux conventions internationales, affecte la crédibilité, personnel du secrétariat sans salaire. Les ministres sur la table ont fait part de mettre à jour leur contribution**
- **Au niveau du PFBC, on devrait se pencher sur la dimension genre et sur les financements innovants - Vision stratégique nécessaire incluant la dimension genre et recherche de financement innovant.**
- **Information des chefs d'État – Sommet et sensibilisation par le Président de la COMIFAC.**

9. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a connu plusieurs articulations : Présentation des prochaines réunions des partenaires du PFBC, Lecture des grandes conclusions de la réunion plénière du PFBC, Passation du trophée du Canada à la COMIFAC, Discours du Président en exercice de la COMIFAC et des Ambassadeurs des ex- Facilitations (successivement : Mark Boulware, Ambassadeur des États Unis, Son Excellence Michel Reveyrand-de Menthon de France, Son Excellence Kulitz Helmut Rudolf de la République Fédérale de l'Allemagne et Monsieur Guy Mercier, Conseiller Régional, le Représentant de l'ACDI) et discours de clôture de Son Excellence Mahamat Okormi, Ministre de l'Environnement et des Ressources halieutiques du Tchad, et du Représentant le Premier Ministre Chef de Gouvernement du Tchad.

9.1 Principales conclusions de la plénières

La quatrième réunion plénière a été très riche en conclusions et recommandations dont les détails seront donnés plus tard sur le site web de la facilitation.

Le message le plus fort est celui du Premier Ministre de la République du Tchad à l'ouverture de la réunion : « Soyons fiers car le bassin du Congo est celui le mieux préservé des bassins tropicaux de la planète. Abordons les questions de gestion de façon intégrée, en particulier en faisant la liaison eau-écosystèmes forestiers. Les partenaires du PFBC doivent encore renforcer leur accompagnement car beaucoup reste à faire ».

Concernant la Feuille de route de la facilitation, les préoccupations étaient relatives à : l'appui aux politiques et à leur harmonisation en Afrique Centrale, l'appui à la COMIFAC et à ses partenaires locaux, le renforcement du dispositif institutionnel présent, le renforcement de la gouvernance et des acquis du PFBC, le dialogue avec la Chine et la recherche scientifique.

S'agissant de la journée thématique sur la gestion intégrée des ressources naturelles en Afrique centrale, les idées phares de la FUPU sont : le maintien d'une volonté politique forte, une vision et un plan d'action à long terme pour les villes, l'intégration de la FUPU dans le plan de convergence de la COMIFAC et la recherche-action. Et des forêts sèches, il est recommandé de renforcer la synergie entre les niveaux national et régional, les questions relatives à la gestion de l'Eau, la Terre, les Animaux et la Faune.

Le plan de convergence de la COMIFAC s'inscrit dans la dynamique sous-régionale comme instrument de développement des États dont le niveau d'appropriation est faible, et la prise en compte du genre, insuffisante. Il est donc nécessaire que le Conseil des Ministres de la COMIFAC adopte une résolution dans ce sens qu'il portera à l'attention des Chefs d'États.

La réunion a abordé également le contexte international dans lequel évoluent actuellement la COMIFAC et le PFBC, et quatre points essentiels ont été soulignés : i) Rio+20: Réaffirmation du NEPAD comme instrument de ralliement de l'Afrique ; ii) Déclaration d'intention sur la REDD+: existence d'un momentum REDD + et Engagement de partenaires (Norvège, USFS, etc...) à accroître les ressources sans exiger que les résultats précèdent les allocations ; iii) CBFF : Recherche de performance par les autorités du fonds ; iv) CICOS: Synergies potentielles avec la COMIFAC.

Les marchés de l'information organisés en six principaux thèmes ont fait l'objet de partage, d'échanges d'informations et d'expériences très enrichissants.

Marché sur le REDD+ : Plusieurs projets Carbone existent mais rencontrent des problèmes soit dans la pérennisation de leur mise en œuvre, soit dans l'accès au financement dans certains pays. L'expérience du Brésil est alors à faire connaître aux pays du bassin du Congo, avec le besoin d'appui financier conséquent d'ici 2020.

Marché sur la formation : La formation étant considérée comme la racine du plan de convergence, l'accent a surtout été mis sur la formation à l'emploi, l'implication des Organisations de la Société Civile, la mobilisation du financement pour la formation des cadres sur les nouvelles disciplines, la recherche, la mobilité et l'implication des RIFFEAC dans le nouveau Plan de Convergence.

Marché sur la FUPU et DDT : il est ressorti des échanges et discussions la nécessité de l'intégration de la FUPU dans le plan de Convergence de la COMIFAC, la nécessité de sa promotion dans la politique globale d'aménagement du territoire au sein des États et du maintien d'une volonté politique forte en sa faveur. Il est aussi question de développer une vision commune et partagée pour sécuriser l'environnement foncier fiscal et financier dans la sous région.

Marché sur la Gouvernance des forêts : Les débats ont plus été orientés vers les questions de partenariat public – privé, la mise en place de projets d'appui à la certification du marché de bois en Afrique Centrale, et la nécessité de maintenir une volonté politique forte.

Marché sur les PFNL : Les PFNL sont une production de niche qui contribue énormément à la lutte contre la pauvreté en Afrique Centrale, cependant, elles sont peu valorisées et ne sont par conséquent pas profitables aux africains. La qualité et le contenu des PFNL commercialisés, la promotion des micro-finances et d'un investissement durable dans ce secteur, ainsi que la standardisation des produits pour le marché international ont été les principaux sujets de débats.

Marché sur les aires protégées : Il ressort des expériences de gestion au niveau national et transfrontalier partagées qu'il existe des problèmes liés au braconnage et à la faible application des Lois régissant ces aires. Les principales préoccupations portaient sur la capitalisation des expériences acquises, le développement des Programmes de Petites Subventions pour l'appui des Organisations de la Société civile et Organisations Communautaires de Base riveraines des aires, la formalisation des accords transnationaux, et surtout le maintien d'une volonté politique forte.

Des problématiques émergentes, quatre principaux thèmes ont été débattus : le braconnage, la gouvernance institutionnelle, les moteurs de la déforestation, et la REDD+. Le Braconnage est un phénomène transnational qu'il est nécessaire de mieux comprendre (appui de la science), voire d'organiser une conférence africaine de lutte contre le braconnage, et promouvoir le soutien institutionnel de l'Accord de Lusaka dont le Congo est signataire. Sur les questions de Gouvernance institutionnelle, il est nécessaire de transformer des avoirs en biens et services, faire attention aux coûts de transaction élevés REDD+ et pour le futur, envisager la gouvernance au ras du sol. Les causes directes de la déforestation ont été identifiés : les industries (bois, agriculture, mines), les activités de subsistances (énergie, alimentation) ; et les causes indirectes : la pauvreté et la croissance de la population. Pour le REDD+, il est question de promouvoir la gestion forestière participative. Pour la transition vers l'économie verte, il faut rechercher les financements innovants, développer des modèles de gestion compatibles pour le palmier à huile, et enfin mettre en place une politique et plan de communication au sein de la CEEAC.

En ce qui concerne le cadre institutionnel et financier :

- Pour le PFBC, les acquis sont nombreux, mais le fait qu'il ne soit pas contraignant entraîne l'indiscipline et l'éloignement des communautés ;
- Pour la COMIFAC, sa reconnaissance à l'échelle internationale est une opportunité. De l'audit effectué, on retiendra : la révision du manuel de procédure, la mise en place d'un mécanisme de contrôle financier, et les possibilités de collaboration avec la CEEAC. Puisque la situation financière de la COMIFAC est inquiétante, il est nécessaire de développer une vision stratégique incluant la dimension genre et la recherche de financement innovant.

9.2 Passation du trophée

Le trophée de la facilitation du PFBC a été remis par le facilitateur du PFBC au Président en exercice de la COMIFAC qui le remettra plus tard au prochain facilitateur.

9.3 Allocutions et discours de clôture

Cinq (5) allocutions ont précédé le discours de clôture du Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, Représentant le Premier Ministre du Tchad; Celle:

- du Ministre des forêts de la RDC, président en exercice de la COMIFAC ;
- de l'Ambassadeur des USA au Tchad ;
- de l'Ambassadeur de la France au Tchad ;
- de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Tchad ;
- du Représentant de l'agence canadienne de développement international (ACDI).

9.3.1 Discours du Ministre des forêts de la RDC, président en exercice de la COMIFAC

Dans son discours son Excellence Monsieur Bavon N'Sa Mputu Elima, Président en exercice de la COMIFAC fait constater qu'après 3 jours d'échanges, de partage et de concertation, nous sommes arrivés à produire des réflexions, conclusions et recommandations, toutes pertinentes, lues par le Facilitateur du PFBC. Il a rassuré les participants de ce que les recommandations formulées feront l'objet d'une attention particulière des pays de la COMIFAC et d'un suivi auprès de la prochaine Facilitation. Il a rappelé que les échanges fructueux ont permis de mieux cerner la problématique de la gestion durable des ressources naturelles, en particulier les forêts, les politiques conséquentes et concertées et surtout de formuler des recommandations y afférentes et ce à court, moyen et long terme. Il a souhaité que chaque participant soit dans sa sphère d'activité et de responsabilité un leader d'opinions et des acteurs avisés et engagés pour la réalisation effective des conclusions de la 4^e Réunion Plénière du PFBC. En réitérant ces remerciements à tous les participants, Son Excellence Monsieur Bavon N'Sa Mputu Elima a souhaité un bon retour à tous les participants.

9.3.2 Allocution de l'Ambassadeur des USA au Tchad

L'Ambassadeur Mark Boulware, a dans son intervention remercié les participants pour leur présence, et aussi la facilitation canadienne pour l'organisation de la quatrième réunion plénière. Il a proposé pour mettre un terme à la destruction de la faune, à savoir le braconnage des animaux puis, le trafic de leurs organes, qu'une action durable et ciblée est cruciale pour la survie des grandes espèces en Afrique – du dynamisme et de la santé des économies africaines. Par ailleurs, il a exhorté les partenaires africains à mener des actions durables et ciblées afin d'être soutenu par les États-Unis pour enrayer la destruction de la faune, et a reconnu les efforts consentis dans ce sens par la société civile du Tchad et particulièrement l'ONG APROCOFF.

S.E. Mark Boulware a fait remarquer que les consultations bilatérales avec un certain nombre de gouvernements, les Réseaux régionaux de Régulation, la sensibilisation, et la réduction de la demande en produits fauniques sont des éléments importants dans la lutte contre la destruction de la faune. Bien que de nombreux pays africains participent à des programmes de lutte contre les changements climatiques, il reste encore beaucoup à faire pour que les décisions de développement tiennent compte des priorités environnementales. Les africains sont alors un peuple capable de montrer au monde qu'il est possible de parvenir à un développement durable, qui tient compte à la fois des piliers économiques, environnementaux et

sociaux. En plus, leur richesse en ressources naturelles ou « capital naturel » peut être utilisé comme un grand atout dans cette ère de plus en plus biologique. Concernant le changement climatique, il a rappelé que ce qu'il faut fondamentalement pour progresser dans le changement climatique, est bien entendu une action efficace pour cadrer les éléments favorables à la déforestation, tels que la pauvreté énergétique et le défrichement des forêts pour l'agriculture, les routes et les infrastructures. A la fin de ses propos, l'Ambassadeur des États-Unis a souligné son désir de collaborer avec le gouvernement du Tchad lors de son accession prochaine à la présidence de la COMIFAC.

9.3.3 Allocution de l'Ambassadeur de la France au Tchad

S.E. Michel Reveyrand-de Menthon, Ambassadeur de France relevé que la réunion a été l'occasion d'aborder les questions cruciales de l'avenir des forêts sèches, de dépasser l'approche de la déforestation et de la dégradation forestière pour appréhender les problématiques de la dégradation des terres, les menaces de la désertification, les périls que fait courir la destruction des écosystèmes à l'échelle régionale, comme dans le cas du Bassin du Lac Tchad avant de souligner que ces questionnements vont prendre une résonance particulière pour les deux années à venir, sous la Présidence du Tchad. Il a renouvelé au Tchad le soutien de la France et des partenaires du PFBC pour l'accompagner dans ce défi. Pour lui, il est vital qu'une collaboration efficace s'installe entre eux, que ce soit les organisations d'intégration économique comme la CEEAC ou organes spécialisés comme la COMIFAC, la CICOS, la CBLT...

Selon Son Excellence Reveyrand-de Menthon, le PFBC, par son ouverture et son caractère informel, est certainement le cadre qui permettra de favoriser cette dynamique de collaboration.

Soulignant l'engagement renouvelé de la France pour les Forêts tropicales et pour les forêts du Bassin du Congo, Son Excellence Reveyrand-de Menthon déclaré : « La France est, bien sûr, prête à soutenir la nouvelle facilitation et à se joindre au collège des partenaires qui l'appuieront ».

9.3.4 Allocution de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Tchad

L'ambassadeur Kulitz Helmut Rudolf, a relevé que le forum d'échange, de coopération, et de travail a renouvelé et renforcé les liens du partenariat, et que de nouveaux réseaux informels ont été créés. Les participants retourneront avec la responsabilité de mettre en œuvre les grandes conclusions. Pour lui, les défis sont clairs : La protection et la bonne gestion du bassin du Congo et des forêts de l'Afrique centrale sont un devoir de très grande urgence.

S.E. Kulitz Helmut Rudolf a relevé quelques questions concrètes qui se posent aujourd'hui:

- Le bon fonctionnement des structures : COMIFAC et CEEAC doivent travailler main dans la main
- Le financement : tout le monde doit s'investir de la même manière
- L'agenda politique : l'ordre de jour de la COMIFAC devra s'organiser autour des questions saillantes
- La recherche de nouveaux partenaires de coopération.

Il a terminé ses propos en remerciant chaleureusement la facilitation canadienne pour sa contribution, le secrétariat de la COMIFAC pour son bon travail, les États-Unis qui se sont à nouveau engagés à assurer la tâche de facilitation à partir de 2013, la République Démocratique du Congo pour la présidence sortante du PFBC et a renouvelé le soutien de la république fédérale d'Allemagne, ancien facilitateur, à la République du Tchad.

9.3.5 Allocution du Conseiller Régional de l'ACDI

Monsieur Guy Mercier, Conseiller Régional de l'ACDI, a centré son allocution sur une brève rétrospective des deux dernières années et en a dégagé quelques leçons. Deux ans après la première séance de travail avec la facilitation allemande il constate que des enjeux restent ouverts: (1) Il y a une insistance pour voir les résultats. (2) Il y a un besoin de revoir les critères d'adhésion au PFBC ; (3) l'importance de démontrer la contribution multidimensionnelle de la forêt est plus que jamais à l'ordre du jour. Sur ce dernier point le Conseiller Régional a informé les participants de ce que ce chantier a été lancé dans un des pays de la COMIFAC il ya bientôt 18 mois. En outre, même si le Sommet des chefs d'État n'a jamais eu lieu, plusieurs Ministres s'étaient engagés à apporter une contribution imminente à la COMIFAC et à régler leurs arriérés. Il a relevé la déception de la COMIFAC de voir autant de partenaires intervenir hors du plan de convergence. Il y a lieu de revisiter le plan de convergence pour mieux intégrer les enjeux émergents et mieux mobiliser les partenaires. Il a présenté l'exemple du Brésil comme une leçon avec 60 pour cent des succès obtenus au niveau de la réduction de la déforestation et de la dégradation.

A cet effet, Monsieur Guy Mercier a repris le cri de ralliement entendu aujourd'hui de la bouche d'un Ministre de la COMIFAC: « Agissons , agissons »; et à ce titre la conférence de Libreville sur le trafic illégal des espèces fauniques menacées qui réunissait les acteurs -décideurs des pays d'origine, de transit et de destination des dites espèces et produits dérivés a dégagé suffisamment de pistes d'intervention pour aller de l'avant sans attendre une prochaine conférence. La Facilitation s'est fait un devoir de favoriser l'inclusivité pour renforcer la synergie et le partage de l'information tout au long de son mandat y consacrant beaucoup d'énergie, notamment par le biais d'organisations de journées thématiques et d'évènements parallèles lors des réunions qu'elle organisait; mais aussi au travers le mécanisme innovant des marchés de l'information qui ont reçu un accueil très favorable.

Monsieur Guy Mercier a aussi relevé l'importance et l'urgence de la construction du siège de la COMIFAC et, pour terminer sur une bonne nouvelle, a annoncé que le Canada accepte de prolonger de 3 mois son appui à la facilitation qui devait se terminer en septembre 2012 en vue de favoriser une transition en douceur avec la prochaine facilitation.

9.4 Discours de clôture du Ministre de l'Environnement, représentant du Premier Ministre.

Le Ministre de l'Environnement Représentant du Premier Ministre a dans son discours souligné des éléments importants :

- Des échanges entre les Ministres de la COMIFAC appuyés des experts de leurs pays respectifs au sujet de l'importance capitale pour la conservation et le développement des ressources forestières dans la sous-région, appelée second poumon écologique du monde après le massif forestier de l'Amazonie ;
- Les principales conclusions tirées des trois jours de travaux à savoir : i) l'analyse des problématiques émergentes et leurs conséquences dans la gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo ; ii) l'examen et l'adoption des rapports généraux de la COMIFAC ; iii) la mise en contexte des actions dans l'environnement international, régional et sous-régional avec l'accord de Rio+20 ;
- Les importantes conclusions tirées de cette rencontre serviront de sous mains pour les pays de l'espace COMIFAC et leurs partenaires dans les prochaines négociations à la conférence des parties sur la

Diversité Biologique et la Lutte contre les changements climatiques qui se tiendront respectivement en octobre et décembre prochain ;

- La gratitude du Gouvernement tchadien exprimée aux pays amis et aux institutions de la coopération internationale qui accompagnent la COMIFAC.

A l'issue de la cérémonie de clôture, quelques pays de la COMIFAC (Gabon, du Congo, du Tchad et de la RDC) se sont engagés à verser à la COMIFAC les aérés de contributions égalitaires dès la fin de la plénière du PFBC. Cet engagement révèle une volonté politique pour un nouveau souffle dans le système COMIFAC.

Globalement la Réunion des Partenaires a facilité la coordination et l'harmonisation des appuis des membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ; avec l'accent mis sur un dialogue ouvert qui permet d'approfondir des thématiques pouvant faciliter la mise en œuvre harmonieuse du plan de convergence de la COMIFAC et des Conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement.

10. Des événements parallèles : Réunion riche en SIDE EVENT - Réunions et ateliers en marge de la plénière du PFBC : FAO/FFBC – Journée thématique PFBC sur la DDTs et FUPU - Cocktail dinatoire et soirée culturelle - Visite sur le terrain

10.1 Deux Ateliers de la FAO/FFBC – ONUREDD

Du 16 au 18 septembre 2012, se sont tenus deux ateliers à N'Djaména :

- Atelier de démarrage du projet régional MNV (Monitoring, Notification et Vérification) : « Systèmes de Surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo » financé par le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) à travers la Banque Africaine de Développement. L'atelier a connu la participation des nationaux COMIFAC, des partenaires et acteurs clés de la REDD+ en Afrique centrale, des Experts de la COMIFAC de la BAD-FFBC, de la FAO et de l'INPE.

Pour plus de renseignements: Bien vouloir visiter www.cbf-fund.org ou contacter Danae.Maniatis@fao.org ou p.nguinda@afdb.org

Bien vouloir télécharger le rapport final de l'atelier : [FAO-COMIFAC-FFBC : Le Projet « Systèmes de Surveillance et de MNV Nationaux avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo » lance ces activités à N'djaména](#)

- Amélioration du reportage sur le financement REDD+ sur la base de données Volontaire REDD+ par les pays et les Institutions du Bassin du Congo bénéficiaires.

Pour plus d'amples informations, bien vouloir visiter le site suivant: <http://reddplusdatabase.org/> contacter: vrd@reddpluspartnership.org ou Okwen.TenjohOkwen@fao.org

10.2 Conférence de presse

Sous les auspices de Son Excellence Mahamat Okormi, Ministre de l'Environnement et des Ressources halieutiques du Tchad, la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a organisé le 18 Septembre à N'Djaména une conférence de presse au Kempinski Hotel, avec pour thème : « Avantages pour le Tchad découlant des conventions internationales ». Les panélistes étaient : M. Sandjima Dounia, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources halieutiques du Tchad ; M. Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ; Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC ; et M. Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC.

Pour une meilleure appropriation et internalisation par le public du Tchad des avantages réels et potentiels des réunions du PFBC et de ses partenaires (pour le Tchad), les échanges étaient axés sur quatre points:

- Opportunité pour le Tchad dans la Journée thématique et la 4e Réunion Plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) ;
- Opportunités qu'offre la prochaine présidence de la COMIFAC au Tchad ;
- Opportunités qu'offrent les Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) au Tchad ;
- État des Forêts et Environnements au Tchad, vision stratégique, positionnement dans le Bassin du Congo, et appuis des partenaires techniques et financiers.

10.3 Réunion tripartite d'experts entre le Cameroun, la RCA et le Tchad

La réunion tripartite d'experts entre le Cameroun, la RCA et le Tchad sur la gestion du Complexe Transfrontalier Binational Bouba N'Djida et Séna Oura (BSB Yamoussa) s'est tenue du 17 au 18 Septembre 2012 à l'Hôtel Santana, N'Djaména, Tchad. Les travaux visaient la modification de l'Accord de Coopération entre le Cameroun et le Tchad sur la création et la gestion dudit complexe, afin d'y intégrer la RCA ; ceci conformément à l'une des dispositions de la Déclaration que les Ministres en charge de la Faune et des Aires Protégées de ces trois pays ont adopté lors de la réunion tripartite sur la lutte anti braconnage transfrontalière qui s'est tenue à N'Djaména le 6 Juin 2012 en marge du Conseil extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC.

10.4 Atelier Thématique du PFBC

En prélude à la Réunion Plénière du PFBC, le Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (MM), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et la Facilitation du PFBC ont organisé avec l'appui technique et financier des Gouvernements du Tchad et du Canada, une journée thématique des partenaires du PFBC, le 19 Septembre 2012 à N'Djaména, sous le thème central «Gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale : le rural, l'urbain et leur convergence». L'objectif de la journée thématique était d'analyser les opportunités et les défis principaux relatifs à la gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale dans les milieux ruraux et urbains en identifiant leurs points de convergence aussi bien dans les régions sèches et (semi-) arides que dans les forêts denses et humides. Les travaux étaient organisées en deux sessions parallèles portant sur : (1) la foresterie urbaine et périurbaine en Afrique Centrale, visant à explorer les possibilités de mobilisation des ressources et de création d'un groupe de travail en Afrique Centrale sur le sujet ; (2) la désertification et la dégradation des ressources naturelles dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action Sous-Régional

de Lutte Contre la Dégradation des Terres et la Désertification en Afrique Centrale (PASR/LCD-AC), visant à faire un état des lieux des pratiques de la gestion des eaux, des sols et des ressources animales dans la sous-région.

La journée a eu comme articulations une ouverture conjointe et des présentations introductives pour aborder les grands enjeux de la gestion des ressources naturelles dans les paysages ruraux et urbains en Afrique Centrale. Ensuite, deux sessions parallèles ont analysé de façon technique les domaines prioritaires de la foresterie urbaine et périurbaine, et de la lutte contre la désertification et de la dégradation des ressources naturelles en Afrique Centrale. Et enfin, s'est tenue une session plénière de mise en commun des résultats et des échanges, de laquelle ont découlé les conclusions et recommandations principales de la journée, qui ont précédé la clôture de la journée.

Bien vouloir télécharger les grandes conclusions de la journée thématique du PFBC :

- Session sur la foresterie urbaine et périurbaine (FUPU) en Afrique Centrale
- Session sur la Désertification, Dégradation des Terres et la Sécheresse (DDTS)

En parallèle à cette journée thématique du PFBC, s'est tenue dans l'après midi la réunion des ex-Facilitations du PFBC qui ont échangé sur les questions prioritaires et stratégiques du PFBC. Il s'est alors agi de mettre à niveau les partenaires des Ex-Facilitations sur ces questions, d'analyser les possibilités de résolution des problèmes urgents, et de préparer des propositions pour la réunion des partenaires.

10.5 Visite guidée

En marge de la 4^e Réunion Plénière du PFBC les participants ont été conviés à deux évènements qui ont agrémenté leur séjour au pays de Toumai :

10.5.1 N'Djaména, 20 Septembre 2012 réception dinatoire accompagné d'une prestation culturelle

La Facilitation du PFBC et le Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad ont eu le plaisir d'offrir aux participants une réception dinatoire accompagnée d'une prestation culturelle le jeudi 20 Septembre 2012. Cette soirée a été animée par un groupe de musique et danses traditionnelles.

10.5.2 Visites terrain - visite dirigée : Des Forêts - Des Hommes – Troisième édition.

La Facilitation du PFBC, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad ont organisé, une excursion durant toute la journée du 22 Septembre : Visites terrain - visite dirigée : Des Forêts - Des Hommes – Troisième édition. Les participants ont visité :

- La Ceinture Verte de N'djamena ;
- Le site de Karga en déforestation à cause de l'approvisionnement du bois-énergie pour la ville de Ndjamenana ;
- Le Lac Tchad et ses environs pour observer et avoir des explications sur le processus de séchage du Lac Tchad et ses impacts
- Le site touristique de Duguia, pour observer les effets de l'érosion des berges du fleuve Chari et déjeuner (explications par le Manager du site touristique de Duguia).
- Le marché du bois de feu dans la ville de Ndjamenana.

11. Annexes

11.2 Annexe 1 Termes de Référence de la plénière

4^e Plénière du PFBC - Draft1

Termes de Référence

➤ Contexte

Créé en septembre 2002 à l'occasion du Sommet Mondial de Johannesburg sur le Développement Durable (SMDD), le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) regroupe actuellement plus de 66 membres représentant: peut-on mettre le nombre des autres pays qui ne sont pas de la COMIFAC les pays (dont les dix pays de l'espace COMIFAC), une dizaine de partenaires techniques et financiers bilatéraux, des organisations internationales et non-gouvernementales, les représentants du secteur privé, et les organismes de recherche. Ils se sont accordés pour harmoniser leur appui à la mise en œuvre efficace du Plan de Convergence de la COMIFAC. C'est un partenariat qualifié de type II par opposition aux partenariats intergouvernementaux de « type I » tel que la COMIFAC. On décrit souvent le PFBC comme une plateforme, un réseau, un espace de dialogue à caractère non contraignant, convenu à l'amiable entre les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires au développement. Il a pour objectif global l'« **amélioration de l'efficacité des contributions techniques et financières pour la conservation, la gestion durable des écosystèmes forestiers, et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique Centrale** ».

Depuis septembre 2010, le Canada, après les Etats-Unis d'Amérique (2003-2004), la France (2005-2007) et l'Allemagne (2008-2010) appuie la facilitation du PFBC. Le rôle de facilitation consiste à organiser le dialogue, promouvoir la collaboration entre les différents partenaires et structurer un programme de travail du PFBC sur la base des orientations figurant dans le plan de convergence de la COMIFAC et des priorités définies de commun accord. Pour mener à bien le travail de coordination, la Facilitation du PFBC s'appuie sur le dialogue, la coordination et la mobilisation des Partenaires à travers les *Réunions des Partenaires RDP (ex-CCR) et l'accompagnement des partenaires, la communication et le maintien en activité du site Web du PFBC*. Toutes ces activités ont pour but : i) d'assurer une meilleure communication entre les membres du PFBC, ii) d'effectuer un suivi-évaluation régulier des activités réalisées au sein du PFBC et iii) de jouer un rôle régulier de conseil auprès du PFBC.

Dans le cadre de sa feuille de route, ceci depuis 2010, la Facilitation du PFBC a déjà organisé **3 Réunions des Partenaires respectivement à Kinshasa, Bujumbura et à Douala et a fait renaître le CCR dans sa forme prévue initialement avec une rencontre des ex-facilitations et de quelques partenaires réunis autour de la COMIFAC en février 2012 à Douala**. Toutes les grandes conclusions et recommandations de ces réunions sont disponibles sur le site web du PFBC www.pfbc-cbfp.org.

Suivant la tradition du Partenariat, la Facilitation du PFBC, en fin de mandat, organise **la 4^{ème} Réunion plénière du PFBC**. Elle fait suite à la **2^{ème} plénière** qui a eu lieu à Paris en 2007 (passage de la Facilitation appuyée par la France à la Facilitation appuyée par l'Allemagne) et la **3^{ème} Réunion plénière** du PFBC qui a eu lieu à Yaoundé les 11 et 12 novembre 2009 (passage de la Facilitation appuyée par l'Allemagne à la Facilitation appuyée par le Canada). Les **Réunions plénières du PFBC** visent entre autres résultats l'harmonisation, la coordination et le

partenariat entre les membres, la bonne gouvernance du PFBC et la mobilisation des décideurs provenant des institutions membres du PFBC. Elles sont toujours pilotées par les Ministres pour marquer l'engagement au plus haut niveau des Partenaires.

La Facilitation du PFBC organise en étroite collaboration avec la Présidence, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et le Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad **la 4ème Réunion plénière du PFBC du 19 au 22 septembre à N'Djamena (Tchad). Elle revêt un caractère particulier car elle sera organisée 10 ans après le lancement du PFBC, quelques mois après la Conférence de Rio+20 et quelques mois avant le passage de la présidence de la COMIFAC au Tchad.** Elle s'organise aussi au moment où la population mondiale urbaine dépasse déjà la population mondiale rurale et où le taux d'urbanisation ne fait qu'augmenter.

➤ **Objectif global de la plénière**

Contribuer à la gestion durable des écosystèmes forestiers et à la sauvegarde de la biodiversité pour le bien-être des populations du Bassin du Congo.

➤ **Objectifs spécifiques de la réunion plénière du PFBC**

- Contribuer à la mobilisation et à la sensibilisation des partenaires du PFBC sur les priorités d'actions du PFBC, de sa Facilitation et de la COMIFAC en fonction des opportunités et contraintes ;
- Améliorer la coordination, l'harmonisation des interventions à travers des partenariats multi-acteurs aux niveaux régional et international ;
- Contribuer au renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté et une meilleure gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

➤ **Résultats attendus**

- Le bilan des activités menées par la Facilitation du PFBC et la COMIFAC au cours de la période 2010-2012 est partagé et les contributions des partenaires intégrées ;
- Harmonisation et coordination des contributions des partenaires techniques et financiers à la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC promue ;
- Les priorités d'actions du PFBC, de sa Facilitation et de la COMIFAC en fonction des opportunités et contraintes identifiées ;
- Des éléments de la feuille de route de la Prochaine Facilitation du PFBC sont partagés avec les partenaires techniques et financiers.

11.2 Annexe 2 - Agenda final 4eme Réunion Plénière du PFBC

4^e Plénière du PFBC

Agenda

Jeudi 20 septembre 2012	
6.30 – 7h.30	<ul style="list-style-type: none"> Inscriptions et installation des participants à la réunion des partenaires du PFBC
7.30 – 7h.45	<ul style="list-style-type: none"> Arrivée des officiels de la 4^e Réunion Plénière du PFBC
7.45 – 7h.55	<ul style="list-style-type: none"> Arrivée du Premier Ministre Chef de Gouvernement du Tchad
8.00 – 9.00	Allocution d'ouverture de la Réunion des Partenaires du PFBC
	<p>Maître de cérémonie : Protocole Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques et Facilitation du PFBC</p> <ul style="list-style-type: none"> Mot du Facilitateur du PFBC Allocution du Conseiller Régional Développement, ACDI Allocution de la CEEAC Allocution du Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques Allocution du Ministre de la RDC, Président en Exercice de la COMIFAC Discours d'ouverture du Premier Ministre Chef de Gouvernement du Tchad
9.00 – 9.30	<i>Photo de famille + Pause – Café</i>
Session1.1	Feuille de route de la Facilitation du PFBC : De Kinshasa à N'Djamena (via Bujumbura et Douala) - en plénière
9.30 – 10.30	<p>Facilitation : USA</p> <ul style="list-style-type: none"> Facilitation du PFBC à pied d'œuvre : 2010-2012 - Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC ; Cléto Ndikumagenge, Facilitateur Délégué du PFBC État des lieux du Dialogue COMIFAC-Chine - S.E. Bavon N'SA MPUTU ELIMA, Présidence en Exercice de la COMIFAC ; Hans Schipulle, Chef Délégation – Allemagne et Ex-Facilitateur du PFBC La recherche scientifique au service du développement durable en Afrique centrale - Aboubakar Njoya, CORAF/WECARD ; Patrice LEVANG, IRD/CIFOR ; Alain Billand, CIRAD Grande conclusion de la Journée Thématique du PFBC « <i>La gestion intégrée des ressources naturelles dans les paysages d'Afrique Centrale : le rural, l'urbain et leur</i>

		<i>convergence » - Gauthier Michelle, FAO ; Sven Martin Walter, Mécanisme Mondial</i>
10.30 11.10	–	<i>Echanges en plénière sur les rapports généraux, recommandations</i>
Session1.2		Nouvelle Vision dans la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC: contribution des partenaires du PFBC et de la société civile
11.10-12.00		<p>Facilitation : Vincent Kasulu, RDC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de convergence de la COMIFAC : sa mise en œuvre et son évolution future - S.E. Bavon N'SA MPUTU ELIMA, Présidence en Exercice de la COMIFAC ; Raymond Mbitikon, SE COMIFAC • Prise en compte du genre dans le plan de convergence de la COMIFAC : enjeux et défis - Julienne TSANGUEU-SEPPOU, Comité ad hoc Genre, COMIFAC • Vers une nouvelle dynamique des Réseaux et des fora nationaux de la CEFDHAC : Contribution du PACEBco et du Projet GIZ d'appui à la COMIFAC - Louis Roger ESSOLA ETOA, Président du CPR/CEFDHAC ; Paul Scholte, GIZ, Bihini Won Wa Musiti , PACEBco
12.00 12.30	–	<i>Echanges en plénière sur les rapports généraux, recommandations</i>
12.30-13.30		<i>Pause – Déjeuner</i>
Session 2		Mise en contexte - Environnement international, régional et sous régional - en plénière
13.30 14.30	–	<p>Facilitation : Michel PRE, France</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accord de Rio+20 et perspectives pour l'Afrique Centrale - Remy Mukongo, Secrétaire Général de la CEEAC • De la déclaration d'intention de REED+ à la mise en œuvre de la Feuille de Route de N'Djamena - Maria Sanchez, UNREDD ; Lindland Jostein, Norvège • Financement du Plan de Convergence de la COMIFAC : Vers une vision stratégique et opérationnelle du FFBC – Mollo Ngomba Clotilde Louissette, FFBC/BAD • Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha en sigle CICOS : Contributions des ressources en eau au développement des écosystèmes forestiers - Simon Sakibede, Secrétaire Général du CICOS

14.30 -15.00	<i>Échanges, discussions, recommandations</i>
15.00-15.30	<i>Pause et café</i>
Session 3	Marché d'information - Salon du Partenariat
15.30-18.00	<p>Facilitation : Canada</p> <p>Introduction au marché d'information, Salon du Partenariat - Poster Session</p> <p>Voir à la fin de l'agenda pour le programme complet du marché d'information, Salon du Partenariat</p>
18.00-18.30	Panel des modérateurs des marchés en plénière
19.30–21.30	<p>Cocktail de bienvenue - 10ème Anniversaire du PFBC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue du Pays Hôte • Mot de bienvenue du Facilitateur du PFBC • Bref historique et faits marquants des ex-facilitations du PFBC • Prestations culturelles • Cocktail
	Vendredi 21 septembre 2012
Session 4	Problématiques émergentes dans le Bassin du Congo - en plénière
8.00-9.00	<p>Facilitation Hans Schipulle, Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problématique du braconnage en Afrique Centrale : Outils et Initiatives en cours - Sébastien Luc Kanga Kamdem, RAPAC - Sébastien LUHUNU, CITES - Mike • Gouvernance institutionnelle des ressources dans le Bassin du Congo : Enjeux, perspectives et défis ; Dr. Mariteuw Chimere Diaw, Directeur du Secrétariat du RAFM • Moteurs de la Déforestation, les nouvelles pressions et les enjeux de l'aménagement du territoire dans le Bassin du Congo, Alain Billand, CIRAD

	<ul style="list-style-type: none"> État des Forêts 2012 - Conclusions de l'étude prospective 2040, François Hiol Hiol, OFAC ; Carlos de Wasseige, OFAC ; Jean Noël Marien, CIRAD <p><i>En exergue des thèmes transversaux: Renforcement des capacités - Égalité de sexes et développement durable du Bassin du Congo</i></p>
9h00-9h30	<i>Échanges, discussions, recommandations</i>
9h30-9h50	Pause – Café
Session 5	<p>Sessions thématiques parallèles - L'harmonisation, la coordination et le partenariat dans les grands chantiers régionaux et internationaux</p> <p><i>En exergue des thèmes transversaux dans toutes les sessions thématiques:(a) Égalité entre les hommes et les femmes pour le Développement durable dans le Bassin du Congo- (b) Une plus grande implication de la société civile à la gouvernance des ressources - (c) Développer les ressources humaines (formation-recherche) pour une meilleure gestion des écosystèmes forestiers</i></p>
Session 5.1	Atelier 1 : Suivi de la déclaration conjointe de Durban sur la REDD
9.50-12.50	<p>Présidée par S.E. Bavon N'SA MPUTU ELIMA, Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la RDC</p> <p>Rapporteur : Michel PRE, France</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Résolutions du Conseil des ministres COMIFAC de N'Djamena - Décryptage des enjeux de Doha (Qatar) – Mise en œuvre de la Feuille de route de la Déclaration d'intention REDD+, Vincent KASULU, Point Focal Climat RDC ✓ Base de données sur la REDD+ : Avancées et perspectives - TenjohOkwen Okwen (NRC), FAO/UNREDD – Carlos de Wasseige, CE-OFAC ✓ Etat de mise en œuvre des projets régionaux REDD+ : Norad /Climate and Forest Initiative funding scheme for civil society (Norvège) ; Projet Régional REDD+GEF (COMIFAC/BM) (Hervé Maidou, COMIFAC - BM ; Serges MENANG, BM) ; Projet Régional MNV, FAO/FFBC (Cléto Ndikumagenge, FAO ; Maniatis, Danae (FOM)) ; ✓ Tenure foncière : Un défi majeur pour la REDD+ en Afrique Centrale - Initiatives locales et sur la REDD, Hortence Ngono, RRI ✓ Climate Governance Integrity Programme, Brice Boehme, Transparency International ✓ Rationalisation des rapports relatifs aux forêts et programme de renforcement des capacités de FRA/FAO ; Pina, Leticia (FOM) <p>Discussion pour identifier les complémentarités entre les différentes initiatives et pour une meilleure coordination et synergies entre les partenaires dans le développement de l'approche sous-régionale</p>
Session 5.2	Atelier 2 : RIO + 20 - Transition mondiale vers une économie verte dans le Bassin du Congo

9.50-12.50	<p>Présidée par S.E. Henri DJOMBO, Ministre du Développement durable, des Forêts et de l'Environnement du Congo</p> <p>Et S.E. Mahamat Okormi, Ministre de l'Environnement et des Ressources halieutiques du Tchad</p> <p>Rapporteur : Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Résultats clés de Rio+20 pertinents pour le Bassin du Congo et ses perspectives, opportunités dans la promotion de l'économie verte à travers la région- Feuille de route après Rio + 20, Martin Tadoum, SEA COMIFAC ✓ Economie verte et production durable de l'huile de palme dans le Bassin du Congo, Ludovic MIARO III, WWF CARPO ✓ Mise en œuvre de la Déclaration de Brazzaville sur le développement et la promotion de l'économie verte en Afrique centrale, Tabuna honoré, Secrétariat Général de la CEEAC <p>Discussion pour identifier les complémentarités entre les différentes initiatives et pour une meilleure coordination et synergies entre les partenaires dans le développement de l'approche sous-régionale</p>
Session 5.3	Atelier 3 Intensification de la lutte contre le braconnage dans le Bassin du Congo
9.50-12.50	<p>Présidée par S.E. KALSOUMI ALHADJI épouse BOUKAR, Secrétaire d'Etat aux Forêts et à la Faune du Cameroun</p> <p>Rapporteur : Samuel Makon, Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intensification du braconnage en Afrique Centrale : état de lieux, principales causes et perspectives - Dr. Paul Scholte, Coordonnateur Régional du Projet. GIZ d'appui à la COMIFAC ✓ Point sur les recommandations de l'Atelier de Libreville pour l'Afrique Centrale sur le trafic d'espèces de faune sauvage et le démantèlement des réseaux illicites transnationaux, Ellen Shaw, USA ✓ Point sur la mise en œuvre du Plan d'Action Sous-régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) 2012- 2017 – Stephane Ringuet, TRAFFIC - Martin Tadoum, SEA COMIFAC, Marc Languy WWF ✓ Les résultats de la rencontre tripartite (Cameroun, Tchad, RCA, juin 2012) sur la coopération régionale pour la lutte anti-braconnage, Sébastien Luc Kamga Kamdem, Secrétariat Exécutif, RAPAC <p>Discussion pour identifier les complémentarités entre les différentes initiatives et pour une meilleure coordination et synergies entre les partenaires dans le développement de l'approche sous-régionale</p>

Session 5.4	Atelier 4 : Moteurs de la déforestation, les nouvelles pressions et les enjeux de l'aménagement du territoire dans le Bassin du Congo
9.50-12.50	<p>Présidée par S. E. Gabriel TCHANGO, Ministre des Eaux et des Forêts du Gabon</p> <p>Rapporteur : USA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse des moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière - Alain Billand, CIRAD ✓ Les interventions politiques traitant des moteurs de la déforestation dans le Bassin du Congo : Zonage et lutte contre la déforestation en RDC - Ndaukila Godefroid, Coordonnateur national COMIFAC RDC ✓ Approche Multisectorielle dans l'aménagement du territoire, Ken Creighton, USAID/CARPE ✓ Implication de la société civile dans les initiatives de Gouvernance dans le cadre des Country teams de CARPE, Kenneth Angu Angu, UICN/CARPE ; Brigitte Kapinga UICN-RDC <p>Discussion pour identifier les complémentarités entre les différentes initiatives et pour une meilleure coordination et synergies entre les partenaires dans le développement de l'approche sous-régionale</p>
Session 5.5	Atelier 5 : Renforcement du cadre institutionnel et financier pour une gestion durable des écosystèmes forestiers dans le bassin du Congo
9.50-12.50	<p>Présidé par S.E. Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux, Forêts, Pêches et Chasses de la RCA,</p> <p>Rapporteur : MOLLO NGOMBA CLOTILDE LOUISETTE, Coordinatrice du FFBC / BAD</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cadre de coordination des partenaires du PFBC : Analyse SWOT, Gaston Grenier, Facilitation du PFBC ✓ Impact de l'audit institutionnel et financier sur le fonctionnement de la COMIFAC et ses organes - M. Raymond Mbitikon, SE COMIFAC ✓ Cadre institutionnel et financier pour la gestion, la coordination et le suivi efficient des programmes et initiatives régionale pour la mise en œuvre du Plan de convergence – Reifsnnyder Daniel , USA - Hans Schipulle, Allemagne ✓ Quelle vision stratégique pour le financement de la COMIFAC ? Mécanisme de financements innovants pour la COMIFAC- MOLLO NGOMBA CLOTILDE LOUISETTE,

	<p align="center">Coordinatrice du FFBC / BAD</p> <p><i>Echange sur les conclusions du conseil des ministres de N'Djamena sur le financement de la COMIFAC</i></p>
12.50-13.50	<i>Pause – Déjeuner</i>
Session 6	Séance plénière de restitution des travaux en groupes ouverte à l'ensemble des partenaires et observateurs
14.00-15.00	Session 6.1 : Séance plénière de restitution des travaux de l'atelier 1 et 2
15.00-16.00	Session 6.2 : Séance plénière de restitution des travaux de l'atelier 3 et 4
16.00-16.30	Session 6.3 : Séance plénière de restitution des travaux de l'atelier 5
16.30-16.50	<i>Pause – Café</i>
Session 7	Cérémonie de clôture
17.00-18.00	<p align="center">Facilitation : Nouveau Facilitateur ou la coalition des pays des Ex-Facilitations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prochaines réunions des partenaires du PFBC - Lecture des grandes conclusions de la réunion plénière du PFBC • Passage de trophée du Canada à la COMIFAC • Discours du Président en exercice de la COMIFAC • Discours des Ambassadeurs des ex- Facilitations <p>✓ Ambassadeur des États-Unis</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ambassadeur de France ✓ Ambassadeur d'Allemagne ✓ Représentant de l'ACDI <ul style="list-style-type: none"> • Discours de clôture du Premier Ministre Chef de Gouvernement du Tchad
	Samedi 22 septembre 2012
8.00 –16.00	Visites terrain - Excursion: Visite dirigée : Des Forêts - Des Hommes – Deuxième édition
	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe 1 - Visite du Lac Tchad • Groupe 2- Visite de la ceinture verte - Grande muraille verte - Plantation des acacias albida dans le sud

2^{ième} édition du marché d'information - Salon du Partenariat du PFBC-

Jeudi 20 septembre 2012 de 15.30-18.30 / Durée 3h00

Présentations axées sur les résultats des contributions des partenaires à la Feuille de route et au Plan de Convergence

« Harmonisation des résultats émergents et novateurs des partenaires sur la formation en appui à la mise en œuvre des axes du Plan de convergence et la Feuille de route de la Facilitation : De Kinshasa à N'Djamena via Bujumbura – Douala »

Marché 1	Formation Forestière et Environnementale dans le Bassin du Congo
-----------------	---

15.30-18.30	<p>Facilitateur: Damase P. Khasa, FOGRN-BC, U.Laval</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avancées avec des actions concrètes et mise en cohérence des interventions des partenaires techniques et financiers sur l'axe « formation » du Plan de convergence de la COMIFAC - Une Synthèse de tous les projets de formation en Afrique centrale (AFD, Japon/OIBT, BAD, Allemagne, Canada/Uni-Laval, TFT...), IBRAHIM SAMBO Soulémame, Coordonnateur du RIFFEAC • Partenariat Université Wisconsin et RIFFEAC : Enjeux et perspectives ; Aliko SONGOLO ; Don Waller ; Université Wisconsin • Les enjeux et opportunités du nouveau programme Formation des États-Unis, CARPE, USAID • Salon de l'emploi - Réconciliation entre les formateurs et les utilisateurs, Expérience du Projet d'appui à la formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo (FOGRN-BC), Prof. Khasa Damase, Université Laval Canada <p>Personnes ressources :</p> <p>CBLT - ATIBT/IFIA – ALIPCAM - Partenariat GIZ-RIFFEAC - Programme doctoral et Master du Projet FFBC - Projet des Bourses - PACEBCo - Projet PAPESAC - Projet Formation –OIBT-Japon - SEEAC : Prise en compte de l'évaluation environnementale dans la formation actuelle des acteurs, Dr Bitondo, SEEAC –SEEAC - United States (U.S. Fish and Wildlife Service, U.S. Forest Service) – AFD – TFT</p>
Marché 2	REDD+ atténuation et adaptation
15.30-18.30	<p>Facilitateur : Lindland Jostein, Norvège</p> <p>Aperçu et mise en cohérence des interventions des partenaires techniques et financiers sur la « REDD+ »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau synoptique des initiatives en cours dans le Bassin du Congo- Etat de mise en œuvre des projets REDD+ dans le Bassin du Congo : GEF-BM ; FFBC-FAO ; FFBC-UICN ; UNREDD ; GT Climat ; COBAM, WWF, François Hiol Hiol, OFAC ; Martin Tadoum, SEA COMIFAC • Financement de REDD+ - Fast Start, Jo-Kristian Rottereng, Initiative Internationale du Gouvernement de la Norvège pour les Forêts et le Climat, Norvège • Etat de mise en œuvre des projets Climat / REDD de WWF en RDC ; WWF CARPO • l'état d'avancement du Projet Régional REDD+GEF (COMIFAC/BM) (Hervé Maidou, COMIFAC - BM ; Serges MENANG, BM) • Reducing Emissions from All Land Uses- REALU: Research Results and Activities, Dieudonne Alemagi and Zac Tchoundjeu <p>Personnes ressources</p> <p>UNREDD – WWF – CIFOR - FAO (MNV) – CIFOR – FCFP – FFBC – RAFM - Projet REDD - GEF-BM - UICN - IUCN's Pro-poor REDD project - PACEBCo-COBAM - USAID/CARPE, U.S. Forest Service</p>
Marché 3	Lutte contre la pauvreté - Contribution des forêts au développement durable dans le Bassin du Congo
	<p>Facilitateur : Chimere Diaw, Réseau Africain des Forêts Modèles (RAFM)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des produits phares des groupements des femmes des Forêts modèles au Cameroun, Hélène EBOTO, Nyam Christine Louise, RAFM • Promotion de la production et de l'exportation légales des bois issus des forêts communautaires

<p>15.30-18.30</p>	<p>(PEL FC) – Accompagner les forêts communautaires dans la mise en œuvre des APV/FLEGT au Cameroun : Leçons apprises (Joseph mougou ; Nzoyem Saha Horly Nadège ; Albert Bokkestijn, PEL-FC Project coordinator, SNV)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution Forêts au développement durable en RDC : cas des Small Grant de CARPE, Brigitte Kapinga, UICN- RDC <p>Personnes ressources</p> <p>SNV – FAO – CBLT - Green Safe – ICRAF - TRAFFIC Afrique Centrale - CIFOR (Exploitation artisanale) - Réseau RACOPY (Réseau Recherche -Actions Concertées Pygmées) - Leader de la thématique « Populations autochtones » au Cameroun - CARPE Smal grant - CARPE III - UICN/CARPE: Restauration des paysages - Initiative PPTe, Lutte contre la pauvreté et conservation de la biodiversité, UICN – RAFM</p>
<p>Marché 4</p>	<p>Paysages - Aires Protégées dans un contexte de paysage nationaux et transfrontaliers : Leçons apprises – Enjeux et défis</p>
<p>15.30-18.30</p>	<p>Facilitateur: Marc Languy, WWF CARPO</p> <p>Aperçu et mise en cohérence des interventions des partenaires techniques et financiers sur l'axe 4 «Conservation de la diversité biologique»</p> <ul style="list-style-type: none"> • État de la mise en place des aires protégées transfrontalières, Sébastien Luc Kamga Kamdem, RAPAC <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Tri-National de la Sangha (TNS) ✓ Tri-National DJA-ODZALA-MINKEBE TRIDOM ✓ Parc National de Sena-Oura (Tchad) et perspective de création d'une APT Tchad-Cameroun ✓ Initiative du Mayombe (Congo, RDC ; Angola) • Expérience d'USAID/CARPE dans la gestion des paysages, • Présentation des premiers résultats de l'étude sur la capitalisation des expériences des aires protégées transfrontalières en Afrique centrale - Danièle Fouth, GIZ/Consultant • Contribution du secteur privé dans la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC - (Secteur privé et Banque) - Contribution des Forêts au développement socio-économique et Mécanismes de Financements innovants pour la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Mécanisme de financement novateurs des aires protégées - Expérience dans la mise en place de fonds fiduciaires pour l'environnement – Expérience d'un investisseur privé allemand, la brasserie Krombacher, Brigitte Carr-dirick, WWF CARPO</i> ✓ Stratégie de l'UICN pour travailler avec le secteur privé, Leonard, Usongo, UICN <p>Personnes ressources</p> <p>GTBAC - Stratégie APA, SG PFNL ; SG Aires Protégées et viandes de brousses – RAPAC - ECOFAC V - Projet Mayombe - « Geoffroy Mauvais » - RAFM - Principes et lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées, UICN - Guide pratique de gestion des paysages, COMIFAC-USFS-CARPE – WCS - Gestions des écosystèmes Marins – TRAFFIC - Brasseries du Tchad; GEOVIC - Rio Tinto; Artel - Orange-MTN; ATIBT/IFIA; Brasseries du Tchad; Compagnies de téléphonie du Tchad ; ALIPCAM ; Precious Wood; FORM International, TFT...</p>

Marché 5	Mise en cohérences des initiatives existantes et émergentes en matière d'appui et de gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo
15.30-18.30	<p>Facilitateur : Gerard Daraspe, Coopération financière allemande - KfW</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point sur les négociations des APV / UE en Afrique centrale, Alain Penelon, SE COMIFAC • Gouvernance des ressources dans le Bassin du Congo : Leçons apprises du Forum sur la Gouvernance Forestière, Sébastien TCHEBAYOU, Andrew Sutherland, Germain Djontu, theIDLgroup/FODER • Forest Governance Integrity Programme, Lucas Olo Fernandes, Transparency International • Etat de mise en œuvre des projets et programmes sur la gouvernance : <ul style="list-style-type: none"> ✓ GT Gouvernance et ses sous groupes :(1) S.G Légalité - Flux transfrontalier (2) S.G Aménagement-Certification (3) S.G Schéma d'utilisation des terres forestières, Roger Foteu, SE COMIFAC ; Peter Schauerte, GIZ ; André Kamdem, USFS ✓ Programme d'appui à la COMIFAC pour la Certification forestière dans le Bassin du Congo, Lorent Romain, KFW-GFA ; ✓ Cellule FLEGT/CEEAC-COMIFAC, ECOFAC V/UE, Tabuna Honoré, Secrétariat Général CEEAC ; ✓ Projet PNUE/WRI/Rainforest Alliance ; Rainforest Alliance <p>Personnes ressources</p> <p>theIDLgroup – GIZ – OFAC – CEEAC – KFW – FAO –ATIBT - PNUE/WRI/RA – CIRAD-ECOFORAF-FORM International / IDH</p>
Marché 6	Foresterie urbaine et périurbaine (FUPU) et gestion durable des terres (GDT) en Afrique Centrale: Enjeux du Présent et du Futur

<p>15.30- 18.30</p>	<p>Facilitateur : Jean Noël Marien, CIRAD</p> <ul style="list-style-type: none"> • FAO, Urbanisation et FUPU : Enjeux mondiaux, expertise acquise et zoom sur l’Afrique Centrale, Michelle Gauthier et Gilles Milles, FAO, Italie • Stratégie et Plan d’Action prioritaire pour la FUPU à N’Djamena (Djimramadji Alrari et Kara Pierre Rimgoto, Tchad) - Lancement des publications du Tchad sur la FUPU, Projet FAO : TCP/CHD/3203 • Initiatives novatrices pour la ville de Yaoundé, Délégué de la Ville de Yaoundé, Cameroun • La CNULCD et le Mécanisme Mondial : Enjeux mondiaux et leçons apprises des projets GDT du Mécanisme Mondial, Sven Walter, MM, Italie • La CNULCD et la COMIFAC : Leçons apprises du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de la co-facilitation du Groupe de Travail CCD de la COMIFAC • Les Expériences de l’UICN en matière de GDT dans le bassin du Lac Tchad, Rémi Jiagho, UICN • Les expériences de la RDC en matière de GDT dans le contexte de l’adaptation au changement climatique, Jean Ilunga Muneng et Prof. Jean Ndembo, RDC • Les différentes expériences de Kinshasa relatives à la forêt et la ville : Bois-énergie et Projet Makala, Jardin Botanique de Kinshasa, Jardin de Kisantu, Projet IBI Batéké et Projet Bonobo, Jean-Noël Marien, France • L’aménagement du bassin versant de Brazzaville et agroforesterie (Joseph-Léon Samba, Congo) Initiatives novatrices pour la ville de Yaoundé avec le Délégué du Gouvernement, Technopole du bois <p>Personnes ressources – FUPU</p> <p>Chimère Diaw (Réseau africain des forêts modèles, Cameroun); Didja-Djaïli Garga (ONG Green Safe, Cameroun); Josué Yanéya (Centre d'étude et de recherches appliqués sur la tradithérapie et la protection de l'environnement - CERATPRE, Cameroun).</p> <p>Personnes ressources – GDT</p> <p>Remi Jiagho (UICN); Jean Llunga Muneng (Pilote du Groupe de Travail CNULCD), Dr Ir Jean NDEMBO LONGO, Université de Kinshasa, Chouaibou Nchoutpouen (COMIFAC) Sven Walter (Mécanisme Mondial de la CNULCD)</p>
-------------------------	--